

# Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2009 et 2010

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ,  
Archéologue cantonal, directeur de l'Office des recherches archéologiques

avec des contributions de:

Romain ANDENMATTEN, Alessandra ANTONINI, Alain BENKERT, Philippe CURDY,  
Gabriele GIOZZA, François MARIÉTHOZ, Patrick MEYER, Manuel MOTTET,  
Olivier PACCOLAT et François WIBLÉ

Les interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 2009 et 2010<sup>1</sup>, ont eu pour maître d'oeuvre l'Etat du Valais, par le Service des bâtiments, monuments et archéologie, Office des recherches archéologiques (ORA). Le Département fédéral de l'Intérieur, par l'Office fédéral des routes a pris en charge les travaux effectués sur le tracé de l'A9 (fouilles de Salquenen, Mörderstein). Le même département, par l'Office fédéral de la culture, a subventionné les travaux de protection du site du Martolet à Saint-Maurice et les recherches sur le site hallstattien de Don Bosco à Sion. Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

## Abréviations

### *I Périodes*

PA	Paléolithique	(env. 3'000'000 - 9'000 avant J.-C.)
ME	Epipaléolithique et Mésolithique	(env. 9'000 - 5'500 avant J.-C.)
NE	Néolithique	(env. 5'500 - 2'200 avant J.-C.)
BR	Age du Bronze	(env. 2'200 - 800 avant J.-C.)
HA	Premier Age du Fer [Hallstatt]	(env. 800 - 450 avant J.-C.)
LT	Second Age du Fer [La Tène]	(env. 450 - 15 avant J.-C.)
R	Epoque romaine	(env. 15 avant - 400 après J.-C.)
HMA	Haut Moyen Age	(env. 400 - 1000 après J.-C.)

<sup>1</sup> Pour la plupart, les interventions présentées ci-dessous ont fait l'objet d'une courte notice dans la «Chronique archéologique» de l'*Annuaire d'archéologie suisse*, 93 (2010), p. 216-294 et 94 (2011), p. 230-300.

MA	Moyen Age	(env. 1000 - 1453 après J.-C.)
M	Après le Moyen Age	(dès 1453)
I	Epoque indéterminée	

## ***II Abréviations courantes***

ARIA	Bureau d'archéologie A.R.I.A. S.A. (Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes), Investigations archéologiques, Sion.
CNS	Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).
TERA	Bureau d'archéologie TERA Sàrl (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques), Sion.
ORA	Office des recherches archéologiques (Service des bâtiments, monuments et archéologie, Département des transports, de l'équipement et de l'environnement)

## ***III Abréviations bibliographiques***

ASSPA = *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle; depuis 2007: *Annuaire d'archéologie suisse*.

*Vallesia* = *Vallesia*, revue annuelle, Sion.

*Vallesia* 1990 (resp. 1991, 1992, 1993, ...) = Collectif, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1990» (resp. 1991, 1992, ...), établie sous la responsabilité de François WIBLÉ, dans *Vallesia*, 1990 (resp. 1991, 1992, ...).

AYENT, district d'Hérens  
Argnou, Les Frisses, maison Gandolfi

BR, R

Coordonnées: CNS 1286, 596'940/123'230; altitude: env. 810 m.

Surface prospectée: env. 350 m<sup>2</sup>.

Intervention du 6 au 30 avril 2009.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

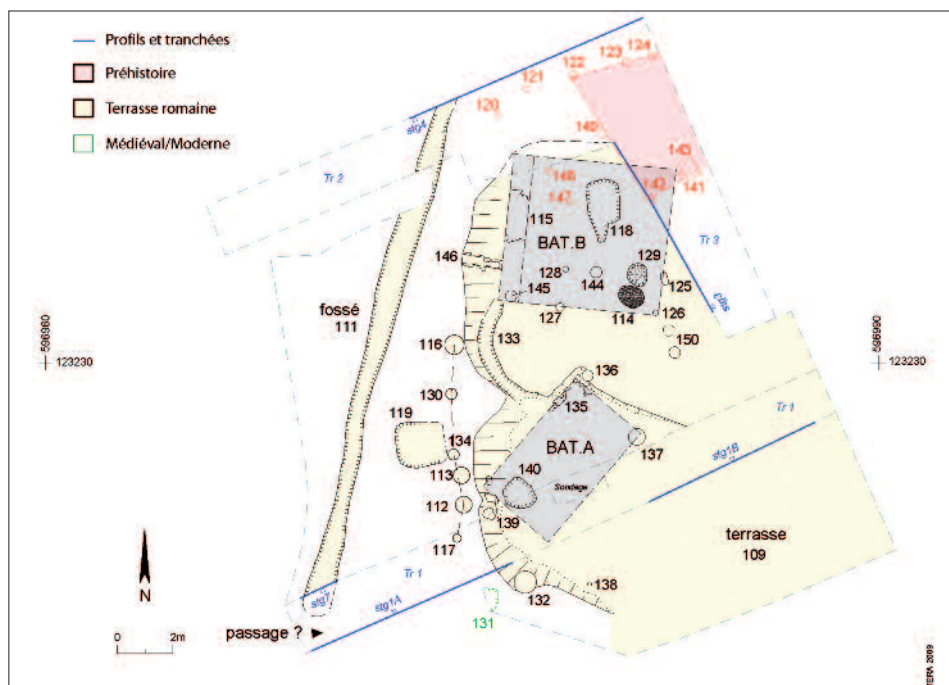


Fig. 1 – Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi, fouilles 2009. Plan des découvertes.

Une nouvelle intervention archéologique a été planifiée sur le plateau des Frisses à Argnou, là où des occupations pré et protohistoriques et surtout les restes d'une villa romaine (bâtiment et nécropole) avaient été mis en évidence ces dernières années<sup>2</sup>. La fouille de 2009 s'est déroulée sur une parcelle à environ 50 mètres au nord du corps de bâtiment romain dégagé en 2002 et 2003. Les vestiges découverts consistent en deux dépendances en matériaux légers, aménagées en bordure d'une limite parcellaire rectiligne.

Cette limite parcellaire est matérialisée dans le terrain par un fossé réaménagé à trois reprises (recreusements). Du côté sud, ce fossé s'interrompt au niveau de la tranchée 1, ce qui pourrait indiquer la présence d'une entrée permettant d'accéder aux bâtiments aménagés en contrebas. Entre le tracé du fossé et le talus amont de

<sup>2</sup> Cf. *Vallesia*, 58 (2003), p. 477-482; *Vallesia*, 59 (2004), p. 383-384; *Vallesia*, 62 (2007), p. 391-392; *Vallesia*, 64 (2009), p. 439-440.

la terrasse supportant les dépendances, une barrière a été repérée sur une longueur de 7 mètres. Elle consiste en un alignement de 6 trous de poteau. La construction de cette barrière a sans doute été motivée par la nécessité de protéger le bâtiment (annexe A) situé en contrebas. Le seul aménagement entre le fossé et la palissade est une fosse quadrangulaire à fond plat, peu profonde (1,60 x 1,60 m pour seulement 0,20 m de profondeur). Au moment de sa découverte, la structure était encore remplie par de la chaux grasse, partiellement solidifiée avec le temps. La découverte de fibres ligneuses, coagulées à la chaux sur le fond et contre les parois, indique l'existence d'un cuvelage en bois isolant le contenu de l'humidité du sol. La fonction de cette structure demeure inconnue (stockage provisoire ou petite aire de gâchage).



Fig. 2 – Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi, fouilles 2009. Bâtiments en cours de dégagement. Au premier plan, la cuvette du bâtiment A, comblée par des rejets après abandon. Au second plan, les vestiges érodés du bâtiment B. A gauche, le tracé grisâtre du fossé de délimitation. Vue depuis le sud.

Sur le replat, deux bâtiments sont disposés côte à côte. Le bâtiment au sud (A) n'appartient sans doute pas à l'aménagement originel du replat. En effet, sur la base de la planimétrie, on remarque que le talus amont de la terrasse possède une orientation nord-sud et une largeur de 6 m environ, tandis que le bâtiment A est disposé en oblique par rapport à cette terrasse. Il faut donc supposer que des aménagements antérieurs, dont il ne reste plus aucune trace, ont précédé la construction du nouveau bâtiment. La chronologie des événements est d'autant plus difficile à établir que toute la terrasse a fait l'objet d'un nettoyage généralisé au moment de sa désaffectation. La plupart des éléments constitutifs du nouveau bâtiment ont été récupérés. Sur la base des rares éléments encore en place, il est possible de restituer une petite construction quadrangulaire de 3 m sur 5,50 m.

L'accès se faisait probablement depuis l'est où la cuvette se raccorde de plain-pied avec le niveau de la terrasse. Le seul aménagement en relation avec cette annexe est une grande fosse (UT40) située dans l'angle ouest du bâtiment. Comblée de pierres et de limon, il est difficile de déterminer sa fonction première. Le second bâtiment (B) disposé au nord du premier est tout aussi arasé. On ignore les dimensions et le plan exact de cette construction. Un petit foyer métallurgique (UT14), aménagé dans un sol de terre battue, a été mis au jour dans l'angle sud-est du bâtiment, en association avec une fosse de rejet circulaire (UT129). Ce four a livré des coulures de fer ainsi qu'une grande quantité de scories et de battitures qui montrent qu'une activité métallurgique s'est déroulée sous cet abri sommaire.



Fig. 3 – Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi, fouilles 2009. Bouterolle ajourée en bronze de fourreau (Inv. AF09-1252). III<sup>e</sup> siècle.

Tous ces vestiges ont été comblés et nivelés avec un remblai de terre, comprenant du mobilier homogène daté des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. après J.-C. La zone paraît ensuite avoir été transformée en pâturages, affectation qu'elle a visiblement conservée sans changement jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Sous ces vestiges d'époque romaine, une occupation plus ancienne a également été mise en évidence à la surface de la moraine tardiglaciaire. Il s'agit de structures en creux, fortement érodées, déjà attestées par d'autres découvertes sur le plateau des Frisses et qui ont été datées du Bronze Ancien<sup>3</sup>.

TERA, Olivier PACCOLAT

<sup>3</sup> Cf. *Vallesia*, 62 (2007), p. 391-392.

**AYENT**, district d'Hérens  
Argnou, Les Frisses, maison Bollenrucher

**BR ?**

Coordonnées: CNS 1286, 597'105/123'340; altitude: env. 800 m.  
Surface prospectée: env. 230 m<sup>2</sup>.  
Intervention du 20 au 22 octobre 2010.  
Mandataire: bureau TERA; responsable: Olivier PACCOLAT.  
Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA, Sion.

Une nouvelle intervention archéologique a été planifiée sur le plateau des Frisses à Argnou, là où des occupations pré et protohistoriques et surtout les restes d'une villa romaine et d'une nécropole avaient été mis au jour ces dernières années. La fouille de 2010 s'est déroulée sur une parcelle située en bordure orientale du plateau, directement en aval de l'intervention effectuée en 2006 sur l'emprise de la maison Joliat qui avait livré des vestiges de l'époque du Bronze Moyen<sup>4</sup>. Cette courte exploration archéologique a permis de dégager la limite d'une terrasse aménagée dans la pente qui constitue vraisemblablement la suite de l'habitat repéré en amont. Une seule structure a été observée (fosse). Ces aménagements sont recouverts de colluvions qui ont livré de la céramique grossière, non tournée, difficile à dater précisément.

TERA, Olivier PACCOLAT

<sup>4</sup> Cf. *Vallesia*, 62 (2007), p. 391-392.

**CHIPPIS**, district de Sierre  
Château de Bearegard

**MA**

Coordonnées: CNS 1287, 608'745/125'185; altitude: env. 1010 m.

Surface prospectée: env. 260 m<sup>2</sup>.

Intervention du 13 juillet au 14 août 2009, puis du 11 juin au 19 juillet et du 25 août au 29 septembre 2010.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Alessandra ANTONINI.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

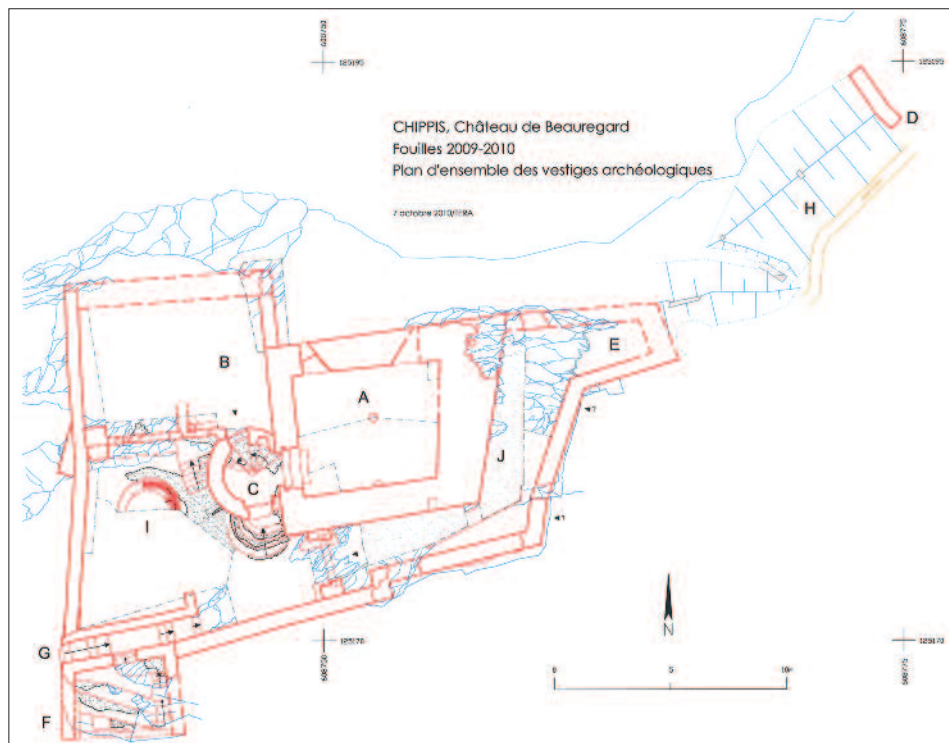


Fig. 4 – Chippis, Château de Bearegard. Plan mis à jour du château (état 2010). A: logis. B: annexe. C: escalier en vis. D: mur soutenant le pont d'accès. E: mur bouclier de l'enceinte. F: tour-grenier. G: escalier avec sol en mortier. H: fossé avec entailles dans le rocher. I: cour supérieure avec citerne. J: cour inférieure.

Les ruines du château s'élevaient sur l'éperon rocheux qui domine l'entrée du Val d'Anniviers, au-dessus de Chippis. Difficilement accessibles et en mauvais état de conservation, les maçonneries risquaient de s'effondrer davantage. Compte tenu du peu d'informations connues sur ce château – aucune investigation n'a été entreprise sur ce site, à part un relevé de la ruine effectué par Louis Blondel en 1951 – une fondation a été créée en 2008, afin de promouvoir sa réhabilitation.

En 2009, une première campagne de fouille et de consolidation est lancée afin d'acquérir une meilleure connaissance du château et de procéder aux mesures de consolidation les plus urgentes. Ces travaux ont révélé des vestiges d'une grande

richesse archéologique. La mise au jour partielle du bâtiment principal a permis de constater qu'il ne s'agissait pas d'une simple tour de garde, comme le supposait Blondel, mais d'un corps de logis aux parois soigneusement crépies, mesurant 8 x 9,5 m hors œuvre et conservé sur 4 m de hauteur. Deux fenêtres de tir sont attestées dans sa façade nord et une porte arquée à l'ouest. Dans un deuxième temps, une annexe a été adossée à la façade occidentale du logis. Elle englobait un escalier en vis particulièrement bien conservé, qui desservait les différentes pièces du logis et de son annexe.



Fig. 5 – Chippis, Château de Beauregard. La rampe longeant le logis après la consolidation de la courtine sud. A droite de l'arbre, les deux montants de la porte qui délimitait la cour supérieure. Vue vers l'ouest, septembre 2010.

En 2010, la suite des travaux de fouille et de consolidation a permis la mise au jour quasiment complète du périmètre du château. Dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, le bâtiment rectangulaire déjà observé l'année précédente a été dégagé entièrement. Un aménagement particulier a été découvert au niveau du sol: des gradins maçonnés recouvrant le rocher en pente. Il pourrait s'agir d'une tour-grenier. Le mur d'enceinte fait clairement partie d'une phase de construction plus récente et montre des traces de reconstruction sur les côtés sud et ouest. Une porte séparait la cour inférieure de la cour supérieure.

A la fin de la campagne de fouille, une citerne a été découverte au centre de la cour supérieure. Il s'agit sans doute de la plus belle citerne découverte jusqu'ici en Valais. Elle est constituée d'une couronne maçonnée (diamètre 2,60 m) qui se resserre à 0,50 m de profondeur par un large ressaut sur lequel est aménagée une rigole en pierres de taille qui ramène les eaux par un déversoir dans la citerne (dia-



mètre 2,0 m, profondeur encore inconnue). Trois logements rectangulaires devaient recevoir les poutres d'un platelage en bois fermant l'ouverture. Actuellement, la citerne a été remblayée pour l'hiver. La fin des investigations, avec notamment des consolidations et la mise au jour de la citerne, est prévue pour 2011.

TERA, Alessandra ANTONINI



Fig. 6 – Chippis, Château de Beauregard. Le couloir G avec son escalier maçonné. Le jalon indique l'emplacement de la porte de la tour-grenier F. Vue vers l'est, juillet 2010.



Fig. 7 – Chippis, Château de Beauregard. La citerne lors de sa découverte. L'eau s'écoulait dans un canal en pierre menant à un déversoir. L'escalier visible en arrière-plan permettait d'atteindre l'espace jouxtant l'annexe B. Vue vers l'ouest, septembre 2010.

**GRENGIOLS, Bezirk Östl. Raron**  
Schlosshubel

**BR→M**

Koordinaten: LK 1269, 650'700/135'000. Höhe ca. 1130 m. ü. M.  
Datum der Grabung: 19. August 2009.  
Grösse der Grabung: Profil-Analyse eines Schnittes.  
Forschungsprojekt: Gezielte Grabung.  
Dokumentation und Funde: vorläufig bei den Verantwortlichen.

Diese Intervention ist Teil des Projektes *Urgeschichtliche Besiedlung im Oberwallis* (Leitung Philippe Curdy und Patricia Meyer), verwaltet durch die Walliser Kantonsarchäologie und die Walliser Kantonsmuseen, unterstützt von

der Stiftung Pfarrer Emil Schmid (Brig) und anderen Institutionen. Ziel des Projektes ist eine Überarbeitung unserer Kenntnisse der urgeschichtlichen Besiedlung im Oberwallis.

Im August 2009 wurde auf dem Schlosshubel oberhalb Grenchols (Goms) das Profil einer alten archäologischen Sondierung analysiert. Diese wurde 1976 vom Büro W. Stöckli, Moudon, im Rahmen einer Studie der mittelalterlichen Ruinen auf dem Schlosshubel geöffnet<sup>5</sup>. Damals hatten die Ausgräber während der Arbeiten Keramik aus der Spätbronzezeit aufgesammelt.

Bei der Intervention von 2009 wurden den archäologischen Schichten drei Proben von Holzkohle entnommen: Sie sollen wenigstens teilweise die Nachvollziehung der Abfolge der prähistorischen Besiedlung des Hügels ermöglichen<sup>6</sup>.

An der Basis des Profils datiert eine erste Besiedlung in die Frühbronzezeit, angezeigt durch einen Rodungshorizont (C<sup>14</sup>-Datum: Poz-32253, 3730 ± 35 BP, ca. 2200-2000 v. Chr., Cal. 2 Sigma); darüber erscheint eine Schicht, die abwärts zum Hang hin durch grosse Steine (Mauer?) begrenzt wird und in die mittlere Bronzezeit datiert (C<sup>14</sup>-Datum: Poz-32254, 3185 ± 35 BP, 1520-1406 v. Chr., Cal. 2 Sigma).

Das Schichtpaket, das über dieser Phase liegt, scheint ein Schüttungshorizont zu sein; darüber liegt ein Niveau mit sehr viel Holzkohle, welches in die Spätbronzezeit weist (C<sup>14</sup>-Datum: Poz-32256, 3030 ± 30 BP, ca. 1390-1200 v. Chr., Cal. 2 Sigma) und mit einer zweiten Befestigungsphase des Hügels zu tun haben könnte.

Auch wenn die im Gelände organisierten archäologischen Arbeiten (Profil säubern und Sediment- und Holzkohleproben-Entnahme) sehr rudimentär waren, sind die Resultate doch wichtig für das Verständnis der bronzezeitlichen befestigten Höhengründungen im Rhonetal. So zeigt der Vergleich von Grenchols-Schlosshubel mit dem nahen Burgspitz oberhalb Brig die strategische Wichtigkeit dieser Höhengründungen ab der Bronzezeit für die Kontrolle der transalpinen Wege: der Simplonpass für den Burgspitz und der Albrunpass für Grenchols-Schlosshubel<sup>7</sup>.

ARIA, Alain BENKERT, Philippe CURDY, Patricia MEYER (Brig)

<sup>5</sup> Cf. *ASSPA*, 62 (1979), p. 117.

<sup>6</sup> Siehe auch *ASSPA*, 93 (2010), p. 222-223.

<sup>7</sup> Zur Funktion der Höhengründungen im Rhonetal (Kantone Wallis und Waadt) vergleiche Alain Benkert, Philippe Curdy, Mireille David-Elbiali, «Sites de hauteur et contrôle du territoire aux âges des Métaux dans la Vallée du Rhône (Suisse / cantons du Valais et de Vaud)», in *Actes du Colloque de Yenne (F)*, *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, 21 (2010), p. 171-191.

**LIDDES**, district d'Entremont  
Creux de Boveire, «Mur (dit) d'Hannibal»

**LT-R**

Coordonnées: CNS 1345, env. 584'050/092'650; altitude: env. 2640 m.  
Interventions du 11 octobre 2008 (topographie), du 3 au 14 août 2009 et du 9 au 20 août 2010.

Surface concernée: sondages (env. 30 m<sup>2</sup>) et surface topographiée (env. 9000 m<sup>2</sup>).  
Projet de recherche: Romain ANDENMATTEN, sous la responsabilité d'Olivier PACCOLAT (du bureau TERA).

Documentation et mobilier archéologique déposés provisoirement auprès du bureau TERA.

Le site du «Mur (dit) d'Hannibal» se trouve au dessus de Liddes, sur une arête qui relie les contreforts du Petit Combin et la Pointe de Toule, à une altitude d'environ 2640 m. Il jouit d'une position stratégique avec de longues distances d'observation en direction de l'Italie et des cols frontaliers. Il est constitué par un mur défensif qui entoure une arête rocheuse et délimite une surface de plus de 3500 m<sup>2</sup>. De nombreuses constructions sont présentes à l'intérieur de cette enceinte.

Depuis sa redécouverte par Théo Lattion dans les années 1980<sup>8</sup>, ce site a toujours suscité l'intérêt de chercheurs passionnés<sup>9</sup> et amateurs d'énigmes<sup>10</sup>. Il a fait l'objet de plusieurs commentaires et hypothèses qui s'orientaient plutôt dans des domaines mythiques ou ésotériques. Il semblait dès lors nécessaire d'effectuer sur place des recherches archéologiques afin de proposer des réponses scientifiques à l'intrigante question de cet imposant ouvrage.

En 2008, un relevé topographique a été effectué sur le site avec le soutien de la Société Romande Energie SA, qui a permis non seulement de mettre en évidence les dimensions extraordinaires du mur principal, mais également d'identifier la présence d'une quinzaine de petits aménagements correspondant aux restes de bâtiments. Deux campagnes de fouilles, d'une dizaine de jours chacune, ont alors été planifiées en 2009 et 2010 avec le soutien de la commune de Liddes et du bureau TERA Sàrl de Sion, dans le but de trouver des éléments de datation et de préciser la nature de l'occupation ainsi que la fonction du site. Le relevé topographique préliminaire a ainsi pu être précisé et complété par des observations de surface et par trois sondages ponctuels réalisés à l'intérieur de l'espace délimité par le mur principal et l'arête rocheuse (env. 3500 m<sup>2</sup>).

Un premier sondage a été effectué en 2009 sur une portion du mur d'enceinte en pierres sèches, effondré dans une partie au nord du segment principal, indiquant que le mur se poursuivait dans cette direction. L'ouvrage défensif a été observé sur près de 270 m de longueur et mesure, selon les secteurs, entre 1,80 m et 3,40 m d'épaisseur sur 1,60 m à 2,10 m de hauteur. Le mur principal se présente

<sup>8</sup> Théo LATTION, *Réflexions à propos du «Mur d'Annibal»*, Liddes, 1983; Théo LATTION et Lucien QUAGLIA, *Liddes à travers les âges*, Liddes, 1984, p. 169; Théo LATTION, «Le mystère du mur d'Hannibal», dans *Le Nouvelliste*, 272 (1993), p. 44.

<sup>9</sup> Pierre DELACRETAZ, *Le mur d'Annibal: approche, description et essais*, Echallens, 1994; Vincent QUARTIER-LA-TENTE, «L'énigme du Mur d'Hannibal!», dans *La vallée du Gd-St-Bernard, Liddes et Bourg-St-Pierre vous informent*, Liddes, 2005, p. 14-15; Vincent QUARTIER-LA-TENTE, «L'énigme du Mur d'Hannibal! Enfin une piste!», dans *La vallée du Gd-St-Bernard, Liddes et Bourg-St-Pierre vous informent*, Liddes, 2007, p. 12-13; Urs SCHWEGLER, *Vorläufiger Bericht über die «etruskische Inschrift» und die «Mur d'Annibal» von Liddes VS*, Meggen, 2007.

<sup>10</sup> Slobodan DESPOT, «Liddes – Le «Mur d'Annibal», Mystère néolithique», dans *Le Nouvelliste*, 237 (2007), p. 12; Slobodan DESPOT, *Valais Mystique*, Vevey, 2009, p. 33-36.

comme une enceinte appuyée sur un à-pic dont la fonction est très probablement défensive. Deux murs de refend, une rampe et un tronçon de mur annexe d'une centaine de mètres de longueur, mais de plus petite dimension, ont également pu être repérés.

Le second sondage de 2009 a porté sur une des quinze petites constructions repérées par prospection à l'intérieur de l'espace délimité par le mur d'enceinte et l'à-pic<sup>11</sup>. Ce sondage, élargi en 2010, a révélé une fondation en pierres sèches quadrangulaire semi-enterrée (excavation dans la pente et mur amont monté contre terre, conservé sur 0,60 m) présentant un espace intérieur de 2,30 m est/ouest sur 1,80 m amont/aval (local 1) dont l'accès se faisait sur le petit côté ouest par une ouverture de 0,80 m de largeur. Une couche charbonneuse couvre l'ensemble de l'espace intérieur. Elle est liée aux défournements successifs d'un foyer aménagé dans un angle, à proximité de la porte d'entrée. Deux analyses C<sup>14</sup> ont été effectuées dans ce sédiment. Elles ont donné une datation comprise respectivement entre 200 et 30 avant J.-C. et entre 191 avant J.-C. et 1 après J.-C. (2 sigma)<sup>12</sup>. Quatre clous de chaussure d'époque romaine précoce (fin I<sup>er</sup> s. avant J.-C.) proviennent également de ce niveau, de même qu'un damier de jeu rainuré sur une dalle de gneiss probablement lié à la pratique du jeu romain du *ludus latrunculorum*.



Fig. 8 – Liddes, Creux de Boveire, «Mur (dit) d'Hannibal», vue générale du site en direction du sud, prise depuis un contrefort de la Pointe de Boveire. Limites extérieures du mur d'enceinte marquée en traits-tirés rouges.

<sup>11</sup> Romain ANDENMATTEN et Olivier PACCOLAT, «Liddes VS, Creux de Boveire, Mur dit «d'Hannibal», *ASSPA*, 93 (2010), p. 230-231.

<sup>12</sup> Poznan Radiocarbon Laboratory: Poz-32756 & Poz-38149.

Un troisième sondage de plus petite dimension a été ouvert sur un des autres aménagements intérieurs à environ 60 m du local 1. Les sédiments cendreux présents à cet endroit ont fourni une datation C<sup>14</sup> comprise entre 117 avant J.-C. et 54 après J.-C. (2 sigma)<sup>13</sup>.

Les premiers résultats de ces recherches sont plutôt spectaculaires. Le site du «Mur (dit) d'Hannibal», daté entre la fin de l'Age du Fer et le début de l'époque romaine, constitue un des premiers habitats de ce type à cet étage d'altitude<sup>14</sup>. Il s'agit d'une structure monumentale, sans doute un refuge saisonnier, que l'on peut comparer, par l'architecture, la position et le type de structures, au site valdôtain du Mont Tantané situé à plus de 2400 m d'altitude<sup>15</sup>, ou aux très nombreuses fortifications ou constructions en pierres sèches réparties dans tout le massif alpin et péri-alpin depuis la protohistoire jusqu'au Moyen Age<sup>16</sup>. Les implications historiques de la datation et de la nouvelle interprétation du site du «Mur (dit) d'Hannibal» sont encore difficiles à mesurer. On se situe en effet à une période charnière où l'Empire romain commence à s'intéresser aux régions situées au nord des Alpes et aux premiers contacts entre romains et autochtones.

L'élaboration des résultats de ces campagnes de fouille est en cours, dans le cadre d'un mémoire de Master en archéologie à l'Université de Lausanne. Parallèlement, une association de soutien aux recherches sur le site verra le jour dans le courant de l'automne 2011. En effet, si l'énigme du site du «Mur (dit) d'Hannibal» est en partie levée, cet établissement d'altitude, aux proportions et aux caractéristiques hors du commun, pose encore de nombreuses questions qui ne se résoudreont que par une exploration partielle du gisement.

TERA, Romain ANDENMATTEN et Olivier PACCOLAT

<sup>13</sup> Poznan Radiocarbon Laboratory: Poz-38151.

<sup>14</sup> Etage alpin entre 2000/2300 m et 2700/3100 m d'altitude selon Pierre CROTTI *et al.*, *Premiers hommes dans les Alpes de 50 000 à 5000 avant Jésus-Christ, Catalogue de l'exposition*, Sion, 2002, p. 16-17.

<sup>15</sup> Franco MEZZENA, «Habitat protohistorique au Mont-Tantane», dans *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali (Regione Autonoma Valle d'Aosta)*, 1 (2003/2004), p. 157.

<sup>16</sup> Alain BENKERT, Philippe CURDY et Mireille DAVID-ELBIALI, «Sites de hauteur et contrôle du territoire aux âges des Métaux dans la Vallée du Rhône (Suisse / cantons du Valais et de Vaud)», dans *Actes du Colloque de Yenne (F)*, p. 171-191; Georges BRETAEU, *Les enceintes des Alpes-Maritimes*, Nice, 1996 ; Werner MEYER *et alii*, «Heidenhütli», *25 Jahre archäologische Wüstungsforschung im schweizerischen Alpenraum*, Basel, 1998 (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters, 23/24).

**MARTIGNY**, district de Martigny  
*FORUM CLAUDII VALLENSIUM*

**R**

Quartier du Coin de la Ville, rue du Simplon, parcelle n° 34, chantier Roduit

Coordonnées: CNS env. 571'850/105'360; altitude: env. 470 m.

Surface étudiée: env. 90 m<sup>2</sup>.

Intervention du 2 novembre au 23 décembre 2010.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PIGNOLET.  
Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

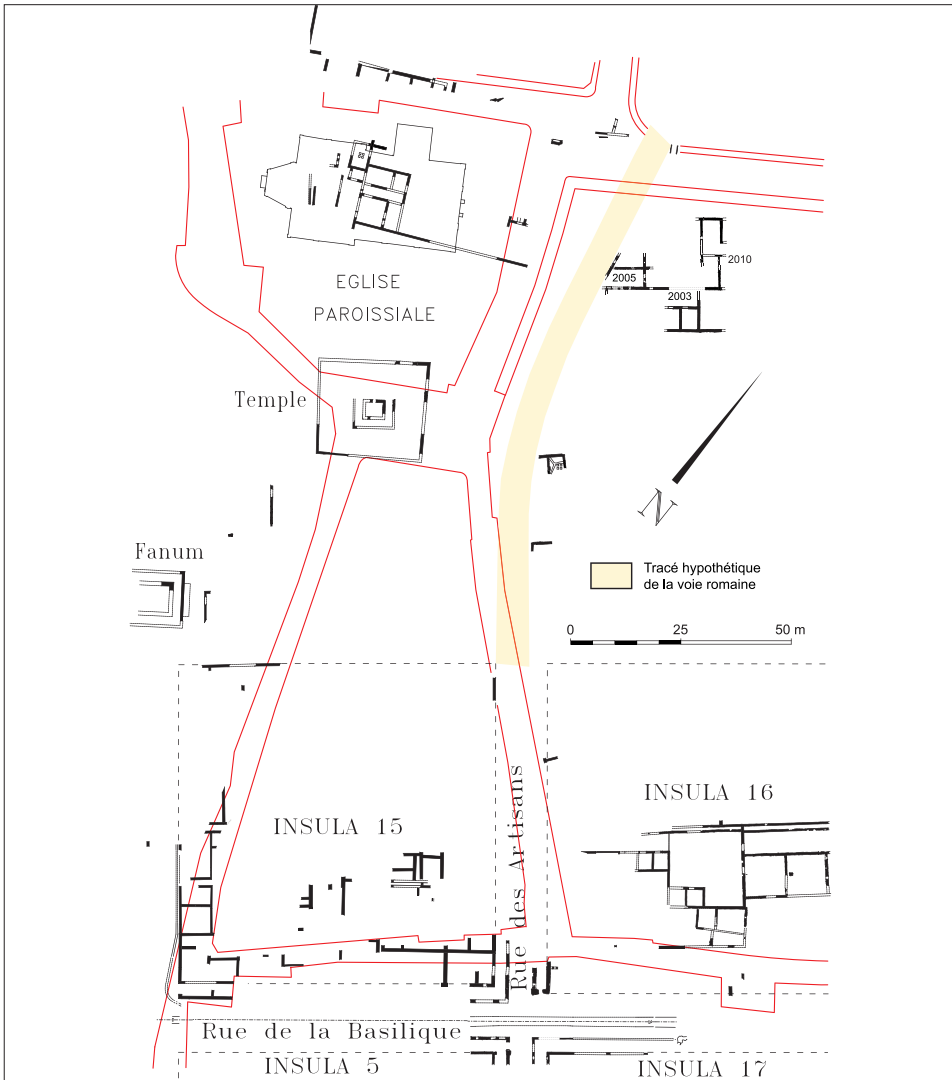


Fig. 9 – Martigny, Quartier du Coin de la Ville et de la Délèze, fouilles 2010. Plan d'ensemble du dernier état des constructions d'époque romaine. Le chantier «Roduit» se situe en haut à droite du plan. Ech. 1:1000.

Ce chantier se situe dans le faubourg nord de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium*, en dehors du tissu urbain proprement dit, à proximité de l'église paroissiale sous laquelle on a découvert un premier sanctuaire chrétien, auquel a succédé la première cathédrale du Valais (fig. 9). Il s'agit de la suite des vestiges d'une *villa suburbana* qui a fait l'objet de deux modestes interventions en 2003 et 2005<sup>17</sup>. Nous avons procédé à la fouille d'un espace qui va être excavé, ce qui n'était pas prévu dans le projet initial de réhabilitation et d'agrandissement d'anciens bâtiments.

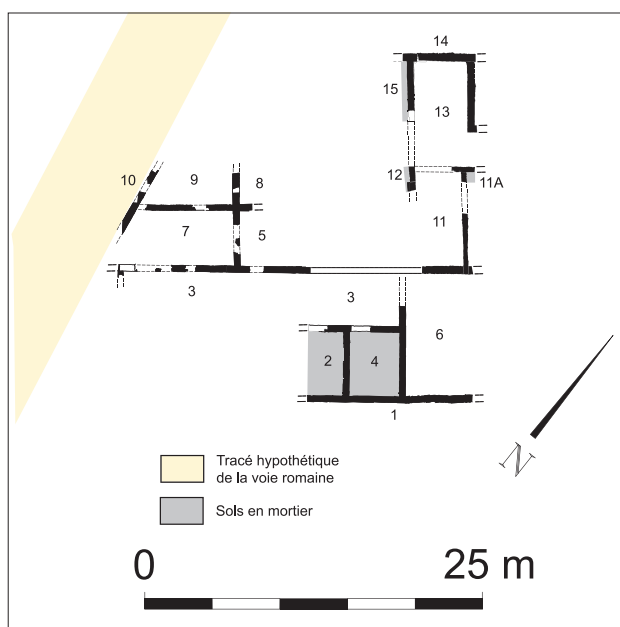


Fig. 10 – Martigny, Quartier du Coin de la Ville, chantier Roduit. Les vestiges de l'établissement suburbain (chantiers Roduit 2003, 2005 et 2010). Les fouilles de 2010 ont concerné l'espace 13 et alentours. Ech. 1:500.

A nouveau, contrairement à nos espoirs, il n'a pas été possible de mettre en évidence des vestiges d'époque paléochrétienne, malgré la proximité du premier complexe épiscopal. Les murs découverts ont été édifiés dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. (fig. 10). Ils délimitent des espaces aux fonctions non déterminées. Certains, au sol en simple terre battue, comme les espaces 11, 13 et 14, étaient peut-être des dépôts ou des cours non couvertes; d'autres, pourvus d'un sol en mortier, comme les espaces 11A, 12 et 15, étaient assurément protégés par un toit. Une ouverture dans le mur séparant les espaces 13 et 15 avait un seuil en bois, dont l'empreinte a été conservée dans la maçonnerie du mur (fig. 11). Toutes les structures ne sont pas contemporaines; il n'a cependant pas été possible de les dater avec quelque précision. La séquence stratigraphique n'est pas très développée; l'occupation de ce secteur n'a, semble-t-il, pas été dense. Cela est dû, vrai-

<sup>17</sup> Cf. *Vallesia*, 59 (2004), p. 389-391, et *Vallesia*, 61 (2006), p. 419-421.

semblablement, à la situation périphérique de ce complexe: ses vestiges sont les plus septentrionaux de la ville romaine actuellement connus.

Le peu de mobilier recueilli indique que l'emplacement a été occupé au moins jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

ORA VS, François WIBLÉ



Fig. 11 – Martigny, Quartier du Coin de la Ville, chantier Roduit, fouilles 2010. Détail du seuil entre l'espace 13 (au premier plan) et l'espace 15, pourvu d'un sol en mortier parfaitement conservé (sous la flèche). Le mur présente l'empreinte de la poutre en bois du seuil (en haut, à gauche). Vue prise du nord.

**MARTIGNY**, district de Martigny  
*FORUM CLAUDII VALLENSIUM*

**R**

Thermes du Sud-ouest, rue du Forum, à proximité de la Fondation Pierre Giannada

Coordonnées: CNS env. 571'618/104'996; altitude: env. 478 m.

Surface étudiée: env. 114 m<sup>2</sup>.

Intervention du 6 septembre au 1<sup>er</sup> décembre 2010.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PIGNOLET.  
Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Le projet de mise en valeur du bassin annexe du *tepidarium* des thermes publics du Sud-ouest, mis au jour en 1974<sup>18</sup>, a nécessité la fouille des environs

<sup>18</sup> Cf. François WIBLÉ, «Forum Claudii Vallensium (Martigny), Nouvelles recherches archéologiques (été-automne 1974 - printemps 1975)», dans *Annales valaisannes*, 50 (1975), p. 129-147; IDEM, *Martigny-la-Romaine*, Martigny, 2008, p. 141-145.



immédiats de cet élément bien conservé de ces bains, afin de l'isoler du terrain ambiant, pour éviter les dégâts occasionnés par le gel de structures gorgées d'eau. C'est à cette condition que nous pouvons envisager un dégagement des vestiges et leur présentation au public.

Ces fouilles ont permis de parfaire le plan de cette partie des thermes qui n'avait pas été entièrement explorée en 1974. Les recherches entreprises alors s'étaient concentrées sur le tracé de l'actuelle rue du Forum, avec quelques sondages complémentaires dans les propriétés limitrophes pour compléter le plan de cet édifice.

Nous avons ainsi mis en évidence, dans l'angle sud du *tepidarium* proprement dit, un bassin d'env. 2,20 m sur 1,65 m, disposé symétriquement par rapport à celui qui occupait l'angle ouest de la même salle. Il est en partie effondré, mais en relativement bon état de conservation. Les dalles du sol de cet espace sont également en partie préservées, à un niveau inférieur à celui de l'époque romaine (fig. 12). Ces découvertes inattendues nous ont conduits à modifier le projet initial pour y intégrer la valorisation de ce secteur, qui sera visible sous un vitrage.

Nous présenterons ces fouilles plus exhaustivement dans un prochain rapport car, dans l'annexe, le bassin n'a pas été (re)dégagé; ce sera fait en 2011, après la construction du pavillon protecteur qui, à l'entrée du parking de la Fondation Pierre Gianadda, sera un centre d'informations et le point de départ de la visite des vestiges archéologiques de la ville romaine de Martigny.

ORA VS, François WIBLÉ



Fig. 12 – Martigny, Les Morasses, *tepidarium* des thermes du Sud-ouest, fouilles 2010. Les structures de l'angle sud de la salle se sont en grande partie effondrées, mais sont restées en connexion. Au fond, le nouveau bassin, séparé du reste de la salle par un petit muret. Au premier plan, le dallage de la salle a été pourvu d'une rigole, probablement pour faciliter l'évacuation de l'eau. Vue prise du nord.

**MASSONGEX**, district de Saint-Maurice  
*TARNAIAE*  
Massongex, immeuble Loénaz E

**R**

Coordonnées: CNS 1304, 565°933/121°173; altitude: env. 398 m.

Surface prospectée: env. 375 m<sup>2</sup>.

Intervention du 13 avril au 19 mai 2009.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Motivée par la construction d'un immeuble résidentiel, une intervention archéologique s'est déroulée dans la périphérie sud de la ville antique de *Tarnaiaae*, à une trentaine de mètres des importantes fouilles effectuées en 2008<sup>19</sup>. Ce sont les vestiges les plus excentrés du site. Une nouvelle campagne de fouille, prévue en 2011 sur la parcelle voisine (immeuble Loénaz D), sera l'occasion d'effectuer l'élaboration complète de toutes les données issues de ces deux interventions. Entre temps, les premiers résultats de l'intervention 2010 sont présentés ici de manière succincte.



Fig. 13 – Massongex, La Loénaz E, fouilles 2009. Mur en maçonnerie d'époque romaine doté d'une entrée bouchée postérieurement. La fondation de pierres sèches qui s'y raccorde est plus tardive et constitue sans doute un des éléments du parcellaire du secteur dès le Haut Moyen Age. Vue générale depuis le sud-ouest.

<sup>19</sup> Cf. *Vallesia*, 64 (2009), p. 450-455.

Plusieurs horizons archéologiques ont été reconnus. Les plus anciens vestiges sont caractérisés par de nombreuses structures en creux (fosses, trous de poteau, foyers) sans véritable organisation, mais présentant dans la partie orientale du chantier le plan de deux espaces délimités par des parois légères. Ces restes d'habitat datés de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. sont recouverts par des remblais et par une série de recharges qui s'apparentent à des niveaux en relation avec une voie d'axe nord-sud ou à une place. Un mur en maçonnerie orienté est-ouest a été suivi sur une dizaine de mètres dans la partie sud de la fouille et a été repéré dans un sondage à l'ouest à plus de 30 m de distance. Il s'agit sans doute d'un mur de clôture, car les sols de part et d'autre sont constitués de cailloutis et de terre battue avec très peu de démolition. Dans l'axe de la voie, ce mur est doté d'une ouverture de 2 m qui pouvait être fermée par un portail. En effet, des montants verticaux ont été disposés contre chacun des piédroits pour y recevoir les vantaux d'une porte. Dans une phase tardive, sans doute à partir du Haut Moyen Age, cette entrée sera bouchée et le mur intégré comme élément de parcellaire du secteur. Un autre mur dont il ne reste que la fondation vient buter à angle droit contre son parement nord. Il s'agit de la suite d'un mur déjà repéré en 1986 et 2008 sur plus d'une centaine de mètres de longueur.

TERA, Olivier PACCOLAT



Fig. 14 – Massongex, La Loénaz D, fouilles 2009. Négatif d'un des montants en bois, aménagés contre les piédroits du mur pour y recevoir les vantaux d'un portail.

**MONTHEY**, district de Monthey  
Monthey, plateau de Marendeux, maison Godfroid

**R**

Coordonnées: CNS 1284, 562'340/121'790; altitude: env. 465 m.  
Surface prospectée: 200 m<sup>2</sup>.  
Intervention du 22 au 24 avril 2009.  
Mandataire: ORA VS et bureau TERA.  
Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA, Sion.

Un mur rectiligne large de 0,60 m a été dégagé sur une vingtaine de mètres de longueur à travers la parcelle d'une nouvelle construction (maison individuelle). Il se situe à environ 70 m au sud-est des vestiges de la villa de Marendeux qui domine la ville de Monthey et forme sans doute une délimitation dans la partie rurale de cet établissement. Quelques tuiles et quelques tessons de céramiques ont été récoltés dans le niveau d'installation de ce mur. La fondation comporte au moins trois lits de pierres, tandis que l'élévation n'est partiellement conservée que sur un seul lit. Aucune autre construction n'a été découverte.

TERA, Olivier PACCOLAT

**SAINT-LEONARD**, district de Sierre  
Villas Roux/Bartoloni-Coia et Molina, chantiers LM10 et SL10

**NE**

Coordonnées: CNS 1286, 598'920/122'780; altitude env. 506 m.  
Intervention du 1<sup>er</sup> au 4 février et du 24 août au 2 septembre 2010.  
Surfaces des fouilles: 80 m<sup>2</sup> et 30 m<sup>2</sup>.  
Mandataire: ARIA; responsable sur place: Manuel MOTTET.  
Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

En 2006, le quartier des Champlans à Saint-Léonard avait déjà fait l'objet d'une surveillance archéologique qui avait mis en évidence les restes d'un habitat du Néolithique Moyen II<sup>20</sup>. Les nouvelles interventions ont porté sur deux parcelles contiguës, situées une vingtaine de mètres en aval de la première découverte. Les niveaux d'occupation mis au jour sont peu étendus, mais abritent quelques structures (foyer, fosse et fossé) qui viennent conforter l'hypothèse émise précédemment d'une zone d'habitat à cet emplacement. Le niveau le plus ancien est daté du Néolithique Moyen II<sup>21</sup>. Il a livré un abondant mobilier céramique avec quelques éléments typologiques caractéristiques de cette période (mamelons sur la panse). Le second niveau, à peine entrevu, recèle une fosse contenant des éléments de céramique peu caractéristiques, mais une datation effectuée sur du charbon de bois a livré une date<sup>22</sup> comprise entre 2900 et 2600 avant J.-C., dans le Néolithique Final.

ARIA, Manuel MOTTET et Gabriele GIOZZA

<sup>20</sup> Cf. *Vallesia*, 62 (2007), p. 400.

<sup>21</sup> Datation C<sup>14</sup> Poz-35553, 4890± 40 BP.

<sup>22</sup> Datation C<sup>14</sup> Poz-35552, 4190± 40 BP.

**SAINT-MAURICE**, district de St-Maurice  
Abbaye, cour du Martolet et couloir des catacombes

**MA**

Coordonnées: CNS 1304, env. 118°780/566°400; altitude env. 420 m.  
Surface fouillée: env. 100 m<sup>2</sup>.

Interventions de septembre à octobre 2009, ainsi que de juin à septembre 2010 au Martolet et d'octobre à novembre 2010 dans les catacombes.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Alessandra ANTONINI.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.



Fig. 15 – Saint-Maurice, Abbaye, cour du Martolet. Le site a été fermé à l'ouest par un mur préfabriqué surmonté d'un grillage. Un cheminement en bois provisoire permettra de restaurer les maçonneries et de tester le futur parcours archéologique. Vue vers l'ouest en 2010.

En 2009, le programme de protection du site du Martolet a franchi une étape importante: les anciennes protections métalliques et en béton ont pu être démolies après l'installation de la toiture translucide. Un important travail de nettoyage de tout le site a ensuite été nécessaire.

En parallèle, des investigations archéologiques ont été effectuées dans la partie occidentale du site, là où la construction d'une clôture était prévue. A l'ouest de l'abside carolingienne, un cimetière du Moyen Age a été mis au jour. Les inhumations, déposées en pleine terre, se recoupent, indiquant une occupation dense et de longue durée. La terrasse aménagée sur une vire du rocher a également été fouillée en vue de la réalisation d'une «plateforme panoramique». Les maçonneries dégagées délimitent une terrasse horizontale accessible depuis l'ouest par un escalier descendant depuis une vire plus haute du rocher. Cette terrasse de forme triangu-

laire et abritée par le surplomb du rocher correspond au tracé représenté sur les relevés du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 2010, les travaux archéologiques effectués dans l'abbaye ont été liés d'une part à la mise en valeur du site du Martolet et d'autre part à l'assainissement du couloir des catacombes.

Au niveau de la cour du Martolet, le site a été fermé à l'ouest par un mur préfabriqué de faible hauteur surmonté d'un grillage. Les vestiges ont ensuite été nettoyés après le démontage des anciennes protections. Cela a nécessité par endroits des compléments de fouille. Puis les sondages ont été remblayés, et les différentes surfaces mises à niveau. Un cheminement provisoire en bois est actuellement installé sur le site. Il permettra de restaurer les maçonneries et de tester le futur parcours archéologique durant l'année 2011.

Dans les catacombes, des travaux de drainage ont permis d'analyser les vestiges situés à un emplacement charnière, au pied de la basilique du IV<sup>e</sup> siècle d'une part et à proximité de la cuve baptismale du V<sup>e</sup> siècle d'autre part. À l'extrémité orientale du couloir, un tronçon de mur a été mis au jour ; par son orientation strictement est-ouest, il doit appartenir au baptistère. Le reste du couloir est occupé par des tombes maçonnées. Treize groupes de quatre à six *loculi*, construits d'un seul tenant, ont été identifiés. Le groupe le plus ancien, situé dans la partie centrale de l'actuel couloir, est accolé contre la rampe d'accès de la première église (2<sup>e</sup> phase, V<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> siècle). La nécropole se développe ensuite vers l'est et surtout vers l'ouest sur toute la longueur de la rampe. Après la construction du couloir voûté et l'élargissement de l'église (VII<sup>e</sup> siècle), les nouvelles tombes sont orientées est-ouest et recoupent parfois des tombes plus anciennes orientées nord-sud.

TERA, Alessandra ANTONINI



Fig. 16 – Saint-Maurice, Abbaye, couloir des catacombes. Groupe de tombes du VII<sup>e</sup> siècle recoupant des sépultures plus anciennes d'orientation perpendiculaire (au premier plan). Vue vers l'ouest en 2010.

**SALGESCH/SALQUENEN**, district de Loèche  
Pfywald, Mörderstein

**MEàm**

Coordonnées: CNS 1287, 610'113/126'669; altitude: env. 556 m.

Intervention du 8 juin au 6 juillet 2009.

Mandataire: ARIA; responsables sur place: Manuel MOTTET et Gabriele GIOZZA.  
Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

La campagne 2009 a porté sur les niveaux les plus anciens de l'abri, niveaux du Mésolithique Récent qui recèlent des foyers et sont datés par C<sup>14</sup> vers 6000 avant J.-C. Les recherches se sont également concentrées sur l'insertion stratigraphique de l'éboulement à l'origine du site. Pour cela, des sondages ont été effectués sous les différents blocs et ont été raccordés entre eux par des stratigraphies. Ce complément de recherches s'est révélé très fructueux dans la mesure où il a permis de dater avec précision l'éboulement aux alentours de 7000 avant J.-C.

ARIA, Manuel MOTTET et Gabriele GIOZZA

**SIERRE**, district de Sierre  
Rue Saint-Charles, chantier Antille

**R**

Coordonnées: CNS env. 606'500/126'768; altitude: env. 560 m.

Surface étudiée: env. 365 m<sup>2</sup>.

Intervention du 11 juin au 13 août 2010.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PINOLET.  
Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

En aval de la nouvelle aile de l'hôpital de Sierre, le projet de construction d'un immeuble implanté profondément dans le terrain en pente, à l'emplacement d'une ancienne maison, a motivé de notre part la surveillance des travaux de terrassement et le creusement de sondages, suivis d'une intervention de sauvetage. Ce site se situe en effet quelque 100 m au nord-ouest d'un petit complexe romain, avec salle chauffée pourvue d'une exèdre, découvert en 1992<sup>23</sup>.

Un bâtiment maçonné presque carré (dimensions extérieures: env. 16,40 x 16,80 m) construit après arasement de deux murs distants d'un peu plus de 5 m et perpendiculaires à la pente, a été mis au jour (fig. 17 et 18). Il est constitué d'une rangée de quatre salles presque carrées (2, 3A, 3B et 4) en amont, du côté ouest, et du vaste espace libre 1 (cour ?), en aval, profond d'env. 10,80 m. Des foyers en dalles de type domestique (F) ont été découverts dans trois de ces salles, dont l'un à proximité immédiate d'un «trou» de poteau (potence?) situé dans l'angle sud-ouest de l'espace 2. Le secteur nord-est de la cour a, lui, révélé la présence d'un foyer de même type, mais de très grandes dimensions (env. 3 x 3 m), dont certaines dalles avaient été remplacées (fig. 19). D'autres, probablement d'origine, présentaient des traces de forte rubéfaction et sont passablement désagrégées, témoignant d'une utilisation soutenue de cette installation, ce que confirment les niveaux cendreaux déposés alentour, dont l'épaisseur, après tassement (jusqu'à

<sup>23</sup> Cf. François WIBLÉ, *Vallesia*, 48 (1993), p. 496-499.

38 cm), reste encore considérable. Ce sont des niveaux de défournement disposés en cuvette autour de la place de travail située devant le foyer, dont l'épaisseur s'amenuise considérablement à proximité des murs ouest, sud et est de la cour.

Le sol en «terre battue» du bâtiment, en effet, était recouvert d'importantes couches très cendreuse, provenant de défournements répétés, mais ne contenant aucun objet spécifique de l'activité qui était exercée ici et qui nécessitait un gros apport de chaleur. Aucun raté de cuisson, aucune scorie, aucun outil ou instrument spécifique de l'activité intense qui régnait en ces lieux n'a été repéré. Les foyers mis au jour, notamment celui du secteur nord de la cour, aux dimensions exceptionnelles, n'étaient vraisemblablement pas des fumoirs. La typologie de ce type d'installations est bien connue pour l'époque romaine; les vestiges dégagés n'y correspondent pas.



Fig. 17 – Sierre, rue St-Charles, chantier Antille, fouilles 2010. Plan d'ensemble du chantier.



Seules les analyses, en cours, des sédiments prélevés pourront peut-être indiquer la nature de la matière, très probablement périssable, traitée sur place.

Le mobilier archéologique découvert à l'occasion de ces fouilles est peu abondant, ce qui permet d'exclure une fonction d'habitat, en tout ou partie, de ce complexe. Quelques monnaies du Bas-Empire indiquent que ces constructions ont été utilisées jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Sous l'angle sud-est du grand bâtiment, la présence d'un foyer de dimensions déjà appréciables (env. 1,50 m<sup>2</sup> ou un peu plus), en bon état de conservation, appartenant à l'état antérieur, atteste vraisemblablement de la pérennité des activités pratiquées en ces lieux. Il se trouve dans l'espace compris entre les deux murs perpendiculaires à la pente et était vraisemblablement appuyé contre une cloison située dans l'axe du mur sud du complexe postérieur. Ce premier établissement semble avoir été bordé, du côté oriental, par un solin maçonné, dont le type de structure qu'il supportait n'est pas connu, mais qui ne lui est pas exactement parallèle (distance minimale et maximale observée: 1,62 et 2,06 m). On peut également signaler d'autres structures légères repérées sous le grand édifice (murets en pierres sèches, empièremments), dont l'articulation avec le bâtiment antérieur n'est pas définie.

Le site a continué d'être fréquenté après la cessation des activités presque «industrielles» qu'a connues ce secteur. Une petite construction semi-enterrée, aux murs en pierres sèches, a en effet été appuyée contre le mur de façade nord de l'édifice romain, côté intérieur. Elle avait des dimensions de l'ordre de 2,55 m



Fig. 18 – Sierre, rue St-Charles, chantier Antille, fouilles 2010. Vue générale du chantier à la fin des fouilles, depuis l'est. A gauche, en bas, un foyer d'une étape antérieure à celle du grand édifice.

dans l'axe nord-sud et de 2,90 m dans l'autre axe. Son mur méridional se prolongeait en direction est, par-dessus les dalles de l'immense foyer. Son sol avait disparu avant son comblement par de nombreuses pierres. Elle n'a livré aucun mobilier, de sorte que la datation que nous en proposons, à la toute fin de l'Antiquité ou pendant le Haut Moyen Age, est à considérer comme une simple hypothèse de travail.

ORA VS, François WIBLÉ



Fig. 19 – Sierre, rue St-Charles, chantier Antille, fouilles 2010. Le grand foyer dans le secteur nord de l'édifice. A droite en bas, l'angle sud-est de la cabane semi-enterrée post-romaine.

**SION**, district de Sion  
Planta-d'en-Haut, rue des Collines 16

**NE+BR+LT+M**

Coordonnées: CNS 1306, 593'500/120'150; altitude env. 503 m.

Intervention du 5 février au 23 juillet 2010.

Surface des fouilles: env. 600 m<sup>2</sup>.

Mandataire: ARIA; responsable sur place: Manuel MOTTET.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

En ville de Sion, au lieu-dit Planta-d'en-Haut, d'importants travaux de terrassement effectués pour la construction d'un immeuble ont permis de mettre au jour la suite du site néolithique «Collines», déjà connu. Les premières fouilles entreprises en 1988 et 1989 avaient alors révélé une nécropole de tombes Chamblandes (25 sépultures) ainsi qu'un ensemble d'occupations du Néolithique Ancien et du

Néolithique Moyen I. La parcelle actuelle, contiguë à la surface étudiée en 1989, marque l'expansion du site vers l'est. Une première étape de recherches a permis de dégager plusieurs niveaux d'occupation sur un peu plus de 600 m<sup>2</sup>, soit environ les trois quarts de la surface archéologique conservée.

La séquence observée sur une hauteur de 4,50 m fait apparaître une succession de forts dépôts torrentiels de la Sionne, avec des intercalations de limons plus ou moins puissantes qui recèlent les niveaux archéologiques. Ces derniers sont systématiquement coupés par d'importants chenaux d'orientation nord-est / sud-ouest et vont jusqu'à disparaître totalement à l'extrémité sud de la parcelle.

Pour l'heure, les premières observations issues des données de terrain donnent la succession suivante: au bas de la séquence archéologique, un niveau attribué au Néolithique Ancien<sup>24</sup>, dont il est difficile de dire pour l'instant s'il est contemporain des niveaux de même période repérés sur le chantier de 1989 (couche 8 et niveaux équivalents). Vient ensuite une succession de phases liée à un habitat du Néolithique Moyen I daté entre 4500 et 4200 avant J.-C.<sup>25</sup>. Plusieurs dizaines de structures (foyers, fosses, silos, trous de poteau, trous de piquet...) ont été dégagées et leur étude devrait permettre de mettre en évidence les plans d'habitations et aussi d'aborder l'organisation des villages successifs. En relation avec



Fig. 20 – Sion, chemin des Collines 16, fouilles 2010. Tombe de type Chamblandes en cours de fouille.

<sup>24</sup> Datation C<sup>14</sup> Poz-35550: 6630 ±30 BP.

<sup>25</sup> Datation C<sup>14</sup> Poz-33514: 5560 ±40 BP; Poz-33515: 5530 ±40 BP; Poz-33516: 5580 ± BP; Poz-37188 5450 ± 40 BP.

cet horizon, une tombe isolée de type Chamblandes a été dégagée; elle semble cependant postérieure aux aménagements domestiques. Dans l'angle nord-ouest du chantier, une surface restreinte (< 20 m<sup>2</sup>) a livré les restes d'un foyer constitué de dalles disposées à plat et daté par radiocarbone du Néolithique Moyen II<sup>26</sup>. Les indices d'une occupation du Bronze Ancien nous ont également été fournis par la présence d'une épingle à tête enroulée pouvant provenir de la destruction d'une tombe de cette époque. Dans les niveaux supérieurs au sommet des alluvions, trois tombes La Tène ainsi que les vestiges d'un habitat de la même période (LTC/D)<sup>27</sup> ont été découverts. Enfin pour clore cette séquence, les restes d'un angle de murs en pierres sèches ont été repérés dans la coupe nord de l'excavation et semblent indiquer que les fondations de cet édifice arasé d'époque moderne sont conservées dans la parcelle voisine.

Par ailleurs, l'emplacement de ce site, à proximité de l'alignement de menhirs découvert en 1964, devrait également permettre de préciser leur insertion chronologique malgré l'absence de liens stratigraphiques évidents.

ARIA, Manuel MOTTET et Gabriele GIOZZA

**SION**, district de Sion  
Platta, Institut Don Bosco

**HA+RR**

Coordonnées: CNS 1306, 594'070/120'750; altitude: env. 542 m.

Surface étudiée: env. 330 m<sup>2</sup>.

Intervention du 9 septembre au 24 décembre 2009 et du 15 mars au 26 novembre 2010.

Mandataire: ARIA, Sion.

Responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

La fouille de la nécropole de Don Bosco s'est poursuivie en 2009 directement au sud des secteurs ouverts en 2007 et 2008 sur une surface d'environ 150 m<sup>2</sup>, la zone 3. En 2010, la zone 4 a été ouverte au nord-est de la parcelle, puis les zones 5 et 6, à l'est et au sud de la zone 3. Aux 6 tumuli juxtaposés recouvrant une sépulture à inhumation unique et aux 4 sépultures à inhumation sans monument découverts en 2007 et 2008 s'ajoutent 11 nouveaux monuments, partiellement superposés, jointifs ou légèrement distants les uns des autres et 3 sépultures périphériques (Fig. 21).

Dans la zone 3, le tumulus M, d'un diamètre de 4,5 m, partiellement documenté en 2008, a été entièrement dégagé. Il recouvrait une sépulture unique dans laquelle quelques restes osseux ont été découverts, trop mal conservés pour préciser l'orientation du corps et sans mobilier. Plus au sud, un second tertre, le tumulus O, de 6 m de diamètre, a été fouillé. Il contenait, outre deux sépultures disposées l'une sur l'autre sous le centre du tertre, quatre sépultures secondaires superposées dans une même fosse, orientée ENE/OSO, ouverte après la construc-

<sup>26</sup> Datation C<sup>14</sup> Poz-35551: 5020 ± 40 BP.

<sup>27</sup> Datation C<sup>14</sup> Poz-33512: 2150 ± 30 BP; Poz-33513: 2150 ± 35 BP.

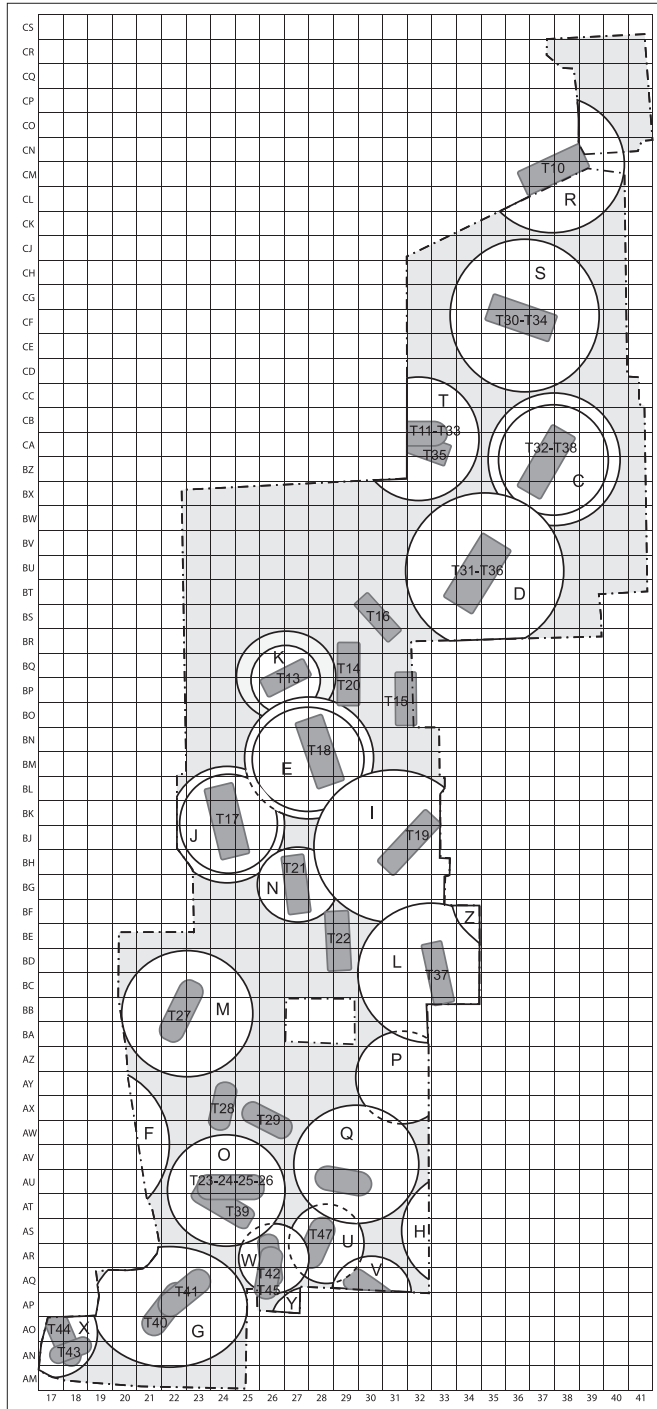


Fig. 21 – Sion, Don Bosco. Plan schématique général de la nécropole sur le chantier Don Bosco, fouilles 2007-2010.

tion du monument (Fig. 22). Un premier sujet est déplacé, réduit dans la partie ouest de la sépulture. Au-dessus, deux corps sont déposés têtes à l'est. Enfin, un dernier sujet est déposé tête à l'ouest. Il portait un torque et un bracelet de bronze. Le squelette est en partie détruit par l'aménagement d'une voie à l'époque romaine. Une des sépultures périphériques a livré un bracelet de bronze, un bracelet en lignite et des éléments de ceinture, un crochet et des décors de cabochons en bronze. La seconde ne contenait aucun mobilier.



Fig. 22 – Sion, Don Bosco. Vue de la tombe 39, sépulture centrale du tumulus O.

La zone 4, au nord-est, a livré 5 tumuli. En plus des monuments C et D déjà observés en 2001, les traces de trois autres aménagements circulaires ont été observées, autour des tombes T10 (tumulus R), T11 (tumulus T) et au centre du secteur (tumulus S). Le tertre C comporte un double entourage de dalles et recouvrait deux sépultures superposées. De la première ne subsistaient que quelques traces osseuses et des éléments de bronze, un collier et probablement des restes de ceinture décorée. Le second inhumé portait un collier de perles, un collier avec des disques et des tubes en tôle d'or, une fibule, deux brassards tonnelets et deux bracelets en bronze. Le tumulus D couvrait aussi deux sépultures: dans la première on a retrouvé les ossements déplacés d'un sujet adulte, recouverts par le cercueil d'un inhumé portant des bracelets de lignite et de bronze, une fibule en fer, ainsi qu'une ceinture décorée à laquelle étaient suspendus deux grelots et une rouelle en bronze. Le monument R, représenté uniquement par le fond de la rigole d'implantation des dalles d'entourage, d'un diamètre de 6 m, recouvrait la tombe T10 considérée comme une sépulture périphérique en 2001. Le tumulus S, dont ne subsistaient que quelques dalles arasées et l'empreinte de la rigole d'implantation avec des pierres de calage, a également un diamètre de 6 m. Ce tertre recouvrait deux inhumations successives, les tombes T30 et T34. Enfin, un monument T, dont ne subsistaient que quelques calages des dalles d'entourage, recouvrait 3 tombes, T11 déjà repérée en 2001, T33 et T35. La tombe T35 est à l'origine de la construction de ce tumulus de 5 m de diamètre.

A l'est de la zone 2, une petite surface a été ouverte pour permettre la fouille de la tombe T37, sépulture centrale du tumulus L, partiellement dégagé en 2008. Dans la fosse sépulcrale, un sarcophage de dalles accueillait un cercueil à fond plat contenant les restes squelettiques mal conservés d'un sujet adulte, orienté tête au sud-est. Des fragments ferreux découverts à l'emplacement de la mandibule correspondent vraisemblablement à une fibule.



Fig. 23 – Sion, Don Bosco. Vue partielle du tumulus U, au premier plan, avec l'empreinte de la fosse de sa tombe centrale, et du tumulus Q, au second plan.

Dans la zone 5 et au sud de la zone 3 se trouvaient 7 tumuli. La situation est un peu particulière ici, car deux niveaux de construction peuvent être distingués: un niveau supérieur sur lequel sont construits les monuments Q, H, V et Y, et un niveau inférieur, plus ancien, sur lequel les monuments P, U et W ont été édifiés (Fig. 23). Dans la partie fouillée, les tumuli du niveau supérieur ne se touchent pas. Malgré le dégagement et l'étude de plusieurs coupes entre eux, il est pour l'instant difficile d'établir une chronologie sûre, surtout en raison de la fouille partielle du secteur en vue de la conservation *in situ* de monuments.

La zone 6 s'étend à l'extrémité sud-ouest de la parcelle à fouiller jusqu'à fin 2010. Sur cette surface, deux tertres funéraires ont été mis au jour. Le tumulus G avait déjà été observé lors des dégagements de surface en 2001. Il est de forme elliptique de 5 x 6,5 m, le grand axe orienté est-ouest, et recouvrait deux sépultures, les tombes 40 et 41. Le second, le tumulus X, est partiellement détruit par l'aménagement de la cour de l'école sur son côté ouest. La partie nord, non fouillée, est conservée dans le terrain. La masse du tertre est partiellement conservée au nord du secteur fouillé. Au sud, elle a été fortement endommagée par des travaux de terrassement modernes. Quelques fragments de dalles d'entourage subsistent au sud, mais les relations chronologiques avec le monument G, du côté est, n'ont pas pu être établies. Ce monument couvrait une sépulture, la tombe T44, puis sera recouvert par l'aménagement de la tombe 43.

Les données récoltées cette année confirment l'extension de la nécropole du sud au nord au cours du temps. Les incinérations ne sont présentes que dans le tiers sud de la nécropole, les tombes à épingle dans les tiers sud et central, alors que les tombes à fibules sont regroupées dans les tiers central et nord des zones actuellement explorées. La sédimentation importante dans la zone centrale a par ailleurs permis de mettre en évidence des superpositions de monuments. Pour l'ensemble de la nécropole, on dispose actuellement de 21 tumuli et 70 tombes



Fig. 24 – Sion, Don Bosco. Vue de détail des anneaux de chevilles de la tombe 40.



entièrement documentés. Le corpus mobilier se compose, selon les observations de terrain, de 16 récipients en céramique, 2 paires de boucles d'oreilles, 16 colliers ou torques, 83 bracelets, 17 ceintures avec crochet, 5 anneaux de ceinture, 10 anneaux de cheville, 12 épingles et 17 fibules.

Parmi les principales associations d'objets dans les inhumations, on mentionnera les pendeloques de ceinture, rouelles, crotales ou grelots, présents uniquement dans les tombes avec fibule. Les 3 sujets parés d'un collier composé d'éléments en tôle d'or portaient une fibule et reposaient sous des monuments à double entourage de dalles. La tombe 40 comprenait deux boucles d'oreille à anneau simple, une épingle, un torque massif torsadé à extrémités enroulées, une ceinture décorée de cabochons et 5 anneaux de cheville à chaque pied, semblables à ceux découverts dans les années 1930, le tout en bronze (Fig. 24).

ARIA SA, François MARIÉTHOZ

**SION**, district de Sion  
Platta, rue du Tunnel 24

**BR+HA+LT**

Coordonnées: CNS 1306, 594'080/120'630; altitude: env. 538 m.

Surface étudiée: env. 200 m<sup>2</sup>.

Intervention du 9 février au 7 septembre 2009.

Mandataire: ARIA, Sion.

Responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.



Fig. 25 – Sion, rue du Tunnel 24, fouilles 2009. Le tumulus  $\beta$  en cours de fouille. Autour d'un centre en gros blocs, des dalles inclinées vers le centre du monument; des pierres plus petites sont disposées entre les dalles inclinées et les dalles verticales (arrachées) de l'entourage extérieur.



Fig. 26 – Sion, rue du Tunnel 24, fouilles 2009. Vue de la tombe 106 avec offrande d'une céramique disposée sur les jambes de l'inhumé.

Découvert lors de sondages archéologiques précédant la construction d'un immeuble, le site de la rue du Tunnel 24 a livré sur la totalité de la surface explorée, soit près de 1300 m<sup>2</sup>, des vestiges de nécropoles s'étalant entre le Bronze final (Hallstatt B) et le VIII<sup>e</sup> siècle AD.

Comme supposé en 2003 déjà, la nécropole hallstattienne de Don Bosco s'étend sur la partie nord de la parcelle. Elle est limitée sur son flanc sud par des aménagements de blocs et de petits fossés. Ces nouvelles découvertes montrent que la nécropole s'étire sur plus de 9000 m<sup>2</sup>.

Cinq tumuli (β, γ, δ, ε, ζ) et 30 nouvelles sépultures (T100 à T128, avec 2 sujets dans la tombe T105) ont été mis au jour. Il s'agit en premier lieu de cinq sépultures à incinération, probablement du Bronze final. Les restes des crémations sont déposés directement dans des fosses (T104, T124 et T127) ou parfois dans un petit caisson de dalles et/ou de bois (?) quadrangulaire aménagé au fond de la fosse (T110 et T112). Une des incinérations en fosse comportait également des fragments d'objets en bronze partiellement refondus et au moins deux récipients en céramique. Enfin, l'une d'entre elles (T127) est entourée d'un fossé d'un diamètre de 7 m pour une largeur de 1 m et une profondeur d'environ 40 cm. A l'emplacement même de cette incinération, une grande fosse dont le fond se situe quelques centimètres au-dessus des restes de la crémation sera creusée plus tard pour y déposer une inhumation (T126). Cette dernière sera recouverte par un tumulus à double cercle. Le cercle extérieur est disposé sur le bord interne du fossé. L'inhumation est accompagnée d'une épingle datée du Hallstatt B1/B2, fixant ainsi provisoirement la date la plus ancienne pour les inhumations de la nécropole autour de 1000 avant J.-C. Dans deux des cinq tumuli, des sépultures secondaires sont déposées dans des fosses recreusées dans les tertres. Autour des monuments, 14 sépultures périphériques ont été dégagées. Le mobilier d'accompagnement est comparable à celui du reste de la nécropole, soit souvent des paires

de bracelets, des colliers et/ou des ceintures décorées de petits cabochons de bronze ou alors des offrandes de céramiques qui n'ont jamais été déposées dans des sépultures contenant des parures. Aucune arme n'a été découverte.

Au sud de la parcelle, un ensemble de 4 foyers de type fours «polynésiens» a été découvert. Il est associé à des récipients en céramique non restaurés pour l'instant, mais est probablement contemporain de la nécropole.

Recoupant la nécropole, mais antérieur à des incinérations de l'époque romaine, un double alignement de grands trous de poteau traverse le site du sud au nord. Les fosses d'implantation atteignent 1,3 m de profondeur et des calages de pierre sont présents sur toute la hauteur du remplissage. Les poteaux ont laissé des empreintes d'environ 25 à 30 cm de diamètre; ils sont distants de 4 à 5 m les uns des autres et l'espacement entre les deux alignements est d'environ 4,5 m. Le double alignement semble constituer un prolongement à la route utilisée à l'époque romaine qui recouvre les tumuli au lieu-dit Don Bosco, à quelque 150 m au nord.

ARIA SA, François MARIÉTHOZ

**SION**, district de Sion  
Sion, rue du Tunnel 24

**R**

Coordonnées: CNS 1306, 594°080/120°630; altitude: env. 540 m.

Surface prospectée: env. 1300 m<sup>2</sup>.

Intervention du 9 mars au 30 juin 2009.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.



Fig. 27 – Sion, rue du Tunnel 24, fouilles 2009. Tombe à incinération T2 après le premier décapage. Des offrandes en céramiques sigillées cassées, mais non brûlées, ont été déposées sur les restes du bûcher.

Découvert lors de sondages archéologiques précédant la construction d'un immeuble, le site de la rue du Tunnel 24 a livré sur la totalité de la surface explorée, soit près de 1300 m<sup>2</sup>, des vestiges de nécropoles s'étalant entre le Bronze final (Hallstatt B) et le Haut Moyen Age. Deux cimetières sont attestés à l'époque historique, l'un d'époque romaine, l'autre du Haut Moyen Age. Les données de ces fouilles sont en cours d'élaboration et il n'est pas encore possible de présenter ici un plan précis de cette zone funéraire ni de développer les différents rituels qui y sont attestés. Les résultats définitifs feront l'objet d'une publication détaillée et exhaustive.

La nécropole d'époque romaine se développe dans la partie sud-est de la parcelle et compte jusqu'à présent une quarantaine de tombes à incinération. Il s'agit du premier cimetière d'importance de cette époque découvert en ville de Sion. Il se développe le long du rocher et se poursuit en direction de l'est sous la parcelle voisine. Sa limite ouest est bien établie tandis que celle au nord reste incertaine, la suite de la nécropole ayant pu être arasée à l'emplacement des tumuli hallstattiens. Les tombes sont de plusieurs types et illustrent des rituels funéraires différents. Certaines fosses quadrangulaires de grandes dimensions sont des crémations individuelles sur place que l'on peut qualifier de bûchers en fosse. Leur remplissage a livré un abondant mobilier fragmenté et brûlé ainsi que des éléments en bois provenant du bûcher. Ces derniers formaient à l'origine une véritable construction de



Fig. 28 – Sion, rue du Tunnel 24, fouilles 2009. Tombe à incinération T21 lors du dernier décapage. Cette tombe contenait un riche mobilier. On remarque encore quelques éléments en bois constituant le bûcher et un vase entier brûlé au fond de la fosse. A gauche, fin de fouille de la tombe à incinération voisine T49.

poutres entrecroisées au-dessus de la fosse de crémation, le plus souvent assemblées entre elles avec des clous de charpente qui ont été retrouvés en grand nombre parmi les débris. D'autres fosses plus petites sont des dépôts secondaires de crémation prélevés sur le bûcher. Il s'agit soit de fosses arrangées avec des offrandes primaires (brûlées) et secondaires (non brûlées), soit d'urnes déposées en terre contenant les restes du défunt. L'analyse de cette nécropole que l'on peut globalement dater de la fin du I<sup>er</sup> siècle et du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. apportera assurément des données intéressantes sur les rituels funéraires des anciens habitants de la ville de Sion.

Dans la partie sud-ouest de la parcelle, un petit cimetière du Haut Moyen Age se développe à côté de l'emprise de la nécropole romaine, le long du rocher et partiellement en direction du nord. Il se compose d'une vingtaine de tombes à inhumation en caisson de dalles ou en pleine terre. Certaines sépultures ont livré des éléments de parure; le défunt de l'une des tombes portait notamment des bracelets en bronze aux extrémités à tête de serpents, caractéristiques des IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles après J.-C.

TERA, Olivier PACCOLAT

**SION**, district de Sion

**BR+HA**

Place Maurice Zermatten et parking de l'Ancien Pénitencier

Coordonnées: CNS 1306, 594'260/120'400; altitude: env. 559 m.

Surface étudiée: env. 50 m<sup>2</sup>.

Intervention du 30 mars au 31 mai 2010.

Mandataire: ARIA, Sion.

Responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Sous des vestiges d'époque romaine, aussi bien à la place Maurice Zermatten qu'au parking de l'Ancien Pénitencier, des niveaux d'habitat protohistoriques, en particulier de l'Age du Bronze Final, ont été mis au jour. Au nord-ouest de la place, directement au pied de la colline de Tourbillon, un petit secteur de 50 m<sup>2</sup> a été documenté. Il a livré des vestiges d'occupation, foyers, fosses et trous de poteau, ainsi que de nombreux restes fauniques et plus de 2000 fragments de céramique.

Au parking de l'Ancien Pénitencier, une série de petits sondages ont montré la présence d'une succession de phases d'occupation sur une épaisseur de 60 à 70 cm avec de nombreuses structures et un très riche mobilier céramique. Dans les phases supérieures, plusieurs fragments de céramique peinte ont été découverts. Le site, menacé sur près de 150 m<sup>2</sup>, devrait être fouillé en 2011.

ARIA SA, François MARIÉTHOZ

**SION**, district de Sion  
Sion, Place des Châteaux et Parking de l'Ancien Pénitencier

**R, MA?**

Coordonnées: CNS 1306, 594'260/120'400; altitude: env. 560 m.

Surface prospectée: env. 400 m<sup>2</sup>.

Intervention du 30 mars au 31 mai 2010.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.



Fig. 29 – Sion, Parking de l'Ancien Pénitencier, fouilles 2010. Vue générale du site depuis la colline de Valère. Au centre, le couloir du corps de bâtiment barrant le vallon entre les collines de Valère et Tourbillon.

La rénovation de la place des Châteaux (maintenant place Maurice Zermatten) et le projet de construction d'un garage souterrain (parking de l'Ancien Pénitencier) ont permis de mettre au jour les restes d'un complexe relativement important d'époque romaine tardive (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles après J.-C.) entre les collines de Valère et Tourbillon. Le sommet de la rue conduisant à la place était ainsi barré à cette époque, sans doute sur toute sa largeur, par un corps de bâtiment en maçonnerie dont seule la partie méridionale a été dégagée sur une quinzaine de mètres de longueur. Il comprend un large couloir de 3 m de largeur contre lequel deux locaux viennent se greffer du côté aval. Ce couloir marque un retour et longe le rocher en direction de la nouvelle place Maurice Zermatten. La pièce disposée en aval (8,50 m x 3,50 m) occupe l'angle sud-ouest de cet édifice. Elle était dotée d'un «terrazzo» de mortier finement lissé dont un lambeau est encore conservé dans l'angle de la pièce. L'autre local, partiellement dégagé, se développe un peu plus dans la pente (3 m vus x 4,50 m vus). Il comprend un système de chauffage en sous-sol à canaux rayonnants avec deux branches disposées le long des murs et

une branche aménagée au travers de la pièce. Le sol de ce local était également constitué d'un «terrazzo» de bonne facture. La qualité des sols et des maçonneries, les dimensions des espaces ainsi que l'emplacement topographique remarquable du bâtiment indiquent qu'on est en présence d'un édifice à caractère exceptionnel, probablement public ou semi-public. A une époque postérieure, sans doute au Moyen Age, un bâtiment a été construit en bordure de la place. Il a détruit une partie de l'édifice romain en empiétant notamment sur une partie du couloir.



Fig. 30 – Sion, place Maurice Zermatten, fouilles 2010. Voie romaine avec les différentes recharges. Au premier plan, seconde recharge à la forme incurvée avec des bords marqués par des pierres de plus grosses dimensions. A l'arrière-plan, à la hauteur du coffrage, les trois dernières recharges superposées. A droite, les restes d'un petit bâtiment en maçonnerie sèche. Vue depuis l'est en direction du débouché de la rue des Châteaux.

Sur la place Maurice Zermatten, à une cinquantaine de mètres à l'est de ce corps de bâtiment, une voie constituée de plusieurs recharges de pierres compactées, mêlées à un maigre mortier a été suivie sur un tronçon d'une quinzaine de mètres de longueur. Sa largeur varie selon les recharges entre 2,50 et 5 m. Son orientation d'est en ouest correspond au prolongement de la rue des Châteaux. A la surface de deux des recharges, des traces d'ornières de chars ont été observées. Elles sont parfaitement superposées avec un entraxe identique de 1,30 m. Cette voie est bordée du côté nord par une construction en maçonnerie sèche et par plusieurs foyers. Du côté sud, une importante excavation a détruit les vestiges. Le mobilier récolté sur la voie est de la même période (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles) que celui retrouvé dans le corps de bâtiment du côté ouest.

TERA, Olivier PACCOLAT  
R

**SION**, district de Sion  
Sion, rue de Platta, propriété Taugwalder

Coordonnées: CNS 1306, 594'150/120'900; altitude: env. 550 m.  
Surface prospectée: env. 500 m<sup>2</sup>.  
Intervention du 1<sup>er</sup> au 30 octobre 2009.  
Mandataire: bureau TERA; responsable: Olivier PACCOLAT.  
Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA, Sion.

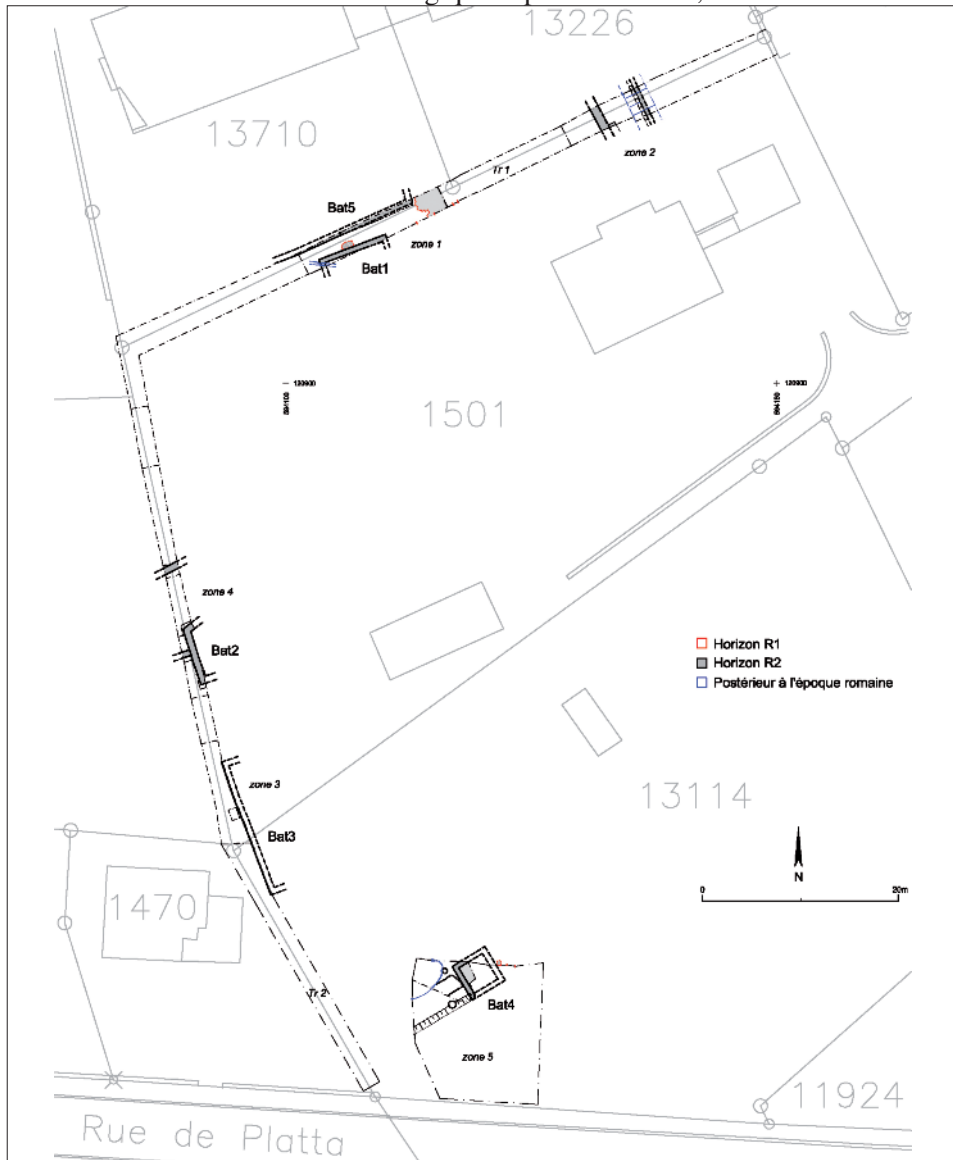


Fig. 31 – Sion, rue de Platta, chantier Taugwalder, fouilles 2009. Situation des zones ouvertes et des divers aménagements mis au jour.



Le réaménagement du mur de clôture de la propriété Taugwalder et la construction d'un couvert à voitures ont permis de découvrir un nouveau site archéologique d'époque romaine dans la périphérie nord de la ville de Sion. L'existence de bâtiments romains à cet endroit était en effet encore totalement insoupçonnée avant ces travaux. Les observations ont malheureusement été effectuées uniquement dans de longues tranchées de 2 m de largeur pratiquées sur tout le pourtour de la propriété. Les vestiges, conservés à peu de profondeur de la surface du jardin, ont été observés dans les coupes de terrain et au fond des tranchées. Ils ont été dégagés en surface seulement là où la présence de structures était évidente. Ailleurs, aucune intervention plus profonde n'a été planifiée si bien qu'une partie des vestiges est encore conservée dans le sous-sol, sous le jardin de la propriété.



Fig. 32 – Sion, rue de Platta, chantier Taugwalder, fouilles 2009. Détail du parement ouest du bâtiment 3 (mur M30). Vue depuis le sud dans la tranchée 2.

Deux principaux horizons archéologiques ont pu être identifiés. Le mobilier récolté montre qu'ils sont datés de l'époque romaine, respectivement de la fin du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle (R1) et des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles (R2). Quelques tessons déplacés témoignent également d'une occupation de la fin de l'Âge du Fer et de l'époque romaine précoce. En aucun endroit le substrat naturel n'a été atteint de manière certaine. Il n'a donc pas été possible de reconnaître des niveaux archéologiques plus anciens et surtout de vérifier si la nécropole de l'Âge du Fer de Don Bosco, située à proximité immédiate, s'étendait jusqu'ici.

Les occupations les plus anciennes (R1), repérées au sud (zone 5) et au nord de la propriété (zone 1), correspondent à des structures légères associées à des constructions de terre et de bois. La nature et la fonction de ces aménagements demeurent inconnues faute de fouilles plus approfondies. Il n'a en effet pas été

possible d'explorer ces couches dans la tranchée au nord (elles se situaient plus profondément), tandis qu'elles ont été détruites par la pelleteuse dans la partie au sud (elles n'ont été étudiées que dans le profil du terrain). La seconde occupation est la mieux documentée (R2). Elle comprend cinq bâtiments ou corps de bâtiment (Bât.01 à 05), repérés en différents endroits de la parcelle, que nous proposons de regrouper dans un même horizon archéologique en raison de caractéristiques constructives plus ou moins identiques. Aucun d'entre eux n'a été complètement dégagé. Leur répartition, plutôt lâche, ne permet pas non plus de comprendre précisément leur organisation. Ces constructions couvrent pratiquement toute la parcelle du jardin Taugwalder et se développent visiblement en direction de l'ouest et du nord. Il pourrait s'agir de la partie rurale d'une villa suburbaine, installée en marge de l'agglomération antique et constituée de plusieurs bâtiments à fonction économique. Deux limites à cet établissement peuvent être proposées, une dans la partie est de la tranchée 1 (zone 2), marquée par un mur et un fort talus orientés nord-sud, et une autre en aval (zone 5) où une rupture de pente assez marquée d'axe est-ouest a également été repérée. La présence d'un petit bâtiment quadrangulaire à cet endroit (Bât.04) pourrait éventuellement signaler l'emplacement d'une entrée.

TERA, Olivier PACCOLAT



Fig. 33 – Sion, rue de Platta, chantier Taugwalder, fouilles 2009. Fondation du mur occidental du bâtiment 2 (M2) et de son angle nord-ouest. Vue depuis le nord dans la tranchée 2.

Fig. 34 – Sion, rue de Platta, chantier Taugwalder, fouilles 2009. Vestiges du bâtiment 4 (zone 5). Vue verticale en direction de l'est.



**SION**, district de Sion  
Bramois, impasse des Balkans

**R**

Coordonnées: CNS 1306, 597'390/120'210; altitude: env. 505 m.

Surface prospectée: env. 250 m<sup>2</sup>.

Intervention du 9 avril au 8 mai 2009.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA, Sion.

La construction d'un immeuble à l'ouest du croisement de l'impasse des Balkans et de la rue du Vieux-Village a permis de mettre au jour une occupation romaine composée d'une cinquantaine de trous de poteau appartenant à des constructions légères au plan difficilement intelligible ainsi qu'un fond de cabane. Le mobilier récolté permet de dater ces aménagements des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles après J.-C.

Les trous de poteau, caractérisés par la présence de pierres de calage, apparaissent tous à la même altitude et ont une dimension extérieure comprise entre 0,20 et 0,80 m. Certains d'entre eux qui ont été fouillés ont une profondeur moyenne de 0,30 à 0,40 m. L'interprétation spatiale de ces structures est délicate. Certains alignements pourraient matérialiser des parois légères de bâtiments, d'autres appartenir à des clôtures ou à des installations agricoles. Dans la zone sud-est du chantier, les trous de poteau sont plus nombreux et semblent dessiner une construction rectangulaire allongée de 2 m de largeur. D'autres alignements de 3 à 4 trous de poteau sont perceptibles sans constituer toutefois des axes déterminants. Les trous de poteau sont plus densément répartis dans le secteur sud de la fouille et se font plus rares du côté oriental: doit-on y voir une limite de l'aire d'utilisation (passage, enclos)? Le niveau d'utilisation de ces aménagements n'est plus conservé. Il est dès lors difficile d'établir une chronologie entre les diverses constructions et de dire s'ils appartiennent tous au même horizon archéologique.

Dans la partie orientale de l'excavation, l'angle sud-ouest d'une construction, probablement un petit bâtiment de pierres sèches, a été dégagé dans le profil. Deux murets de 0,40 à 0,50 m de hauteur, en pierres posées à sec, sans véritable fondation, ont été observés. Un niveau de limon noir (0,10 à 0,20 m) à l'intérieur de cette construction correspond à l'occupation et sans doute également à la destruction par incendie du bâtiment. Les pierres repérées au-dessus de ce niveau proviennent vraisemblablement de l'effondrement des murs.

Les vestiges découverts à l'impasse des Balkans sont du même type que ceux mis au jour sur les chantiers de «Pranoé A à D», situés à environ 70 m au sud-est<sup>28</sup> ou encore sur le chantier de «Bitschnau 2003» à plus d'une centaine de mètres<sup>29</sup>. L'établissement rural de Bramois couvre maintenant une surface toujours plus étendue sur le cône torrentiel de la Borgne. Malgré ces découvertes, il est toujours difficile de déterminer la nature exacte de cet établissement (villa ou agglomération rurale).

TERA, Olivier PACCOLAT

<sup>28</sup> Cf. *Vallesia*, 62 (2007), p. 414-416; *Vallesia*, 63 (2008), p. 416-417.

<sup>29</sup> Cf. *Vallesia*, 59 (2004), p. 404-406.

SION, district de Sion  
Château de Valère

NE-BR, MA

Coordonnées: CNS 1306, env. 594°310/120°300; altitude 610 m.

Surface prospectée: Longueur de la tranchée 15 m.

Intervention d'avril à octobre 2009.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Alessandra ANTONINI.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Dès avril 2009, d'importants travaux ont été entrepris afin d'assainir les murs de soutènement d'une des terrasses (terrasse 4) qui se situe à l'ouest de l'église, en contrebas de l'esplanade.

Lors d'une première étape, une tranchée orientée nord-sud a été ouverte au travers de la terrasse afin de repérer d'éventuels vestiges et de se rendre compte de la configuration du rocher. A une profondeur d'environ 2 m du niveau actuel, sous des remblais médiévaux et modernes, une fosse d'époque préhistorique (Néolithique - Bronze Ancien) est apparue (largeur 1,40 m). Aménagée dans une faille du rocher, au bord d'une terrasse naturelle légèrement inclinée, elle contenait du mobilier en céramique et un objet organique, probablement un panier en osier. Dans la mesure où le redressement et la consolidation des murs de terrasse ne nécessitaient pas un élargissement de la tranchée, les vestiges ont été remblayés sans poursuivre les investigations.

Lors d'une deuxième étape, les murs de terrasse ont été déjointoyés et analysés: le mur occidental sur sa face intérieure, le mur nord sur sa face extérieure. Le mur de terrasse primitif a subi d'abord un exhaussement d'au moins 1 m (une transformation liée à un changement d'accès), puis une réfection du couronnement défectueux.

TERA, Alessandra ANTONINI.

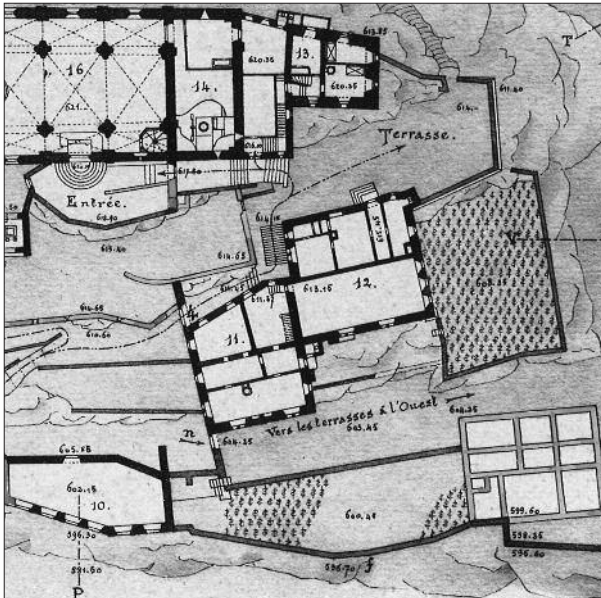


Fig. 35 – Sion, Valère, Terrasse 4, fouilles 2009. Extrait du plan de Valère dessiné par van Muyden en 1904. La terrasse 4 (à droite) était à cette époque entièrement plantée de vignes.

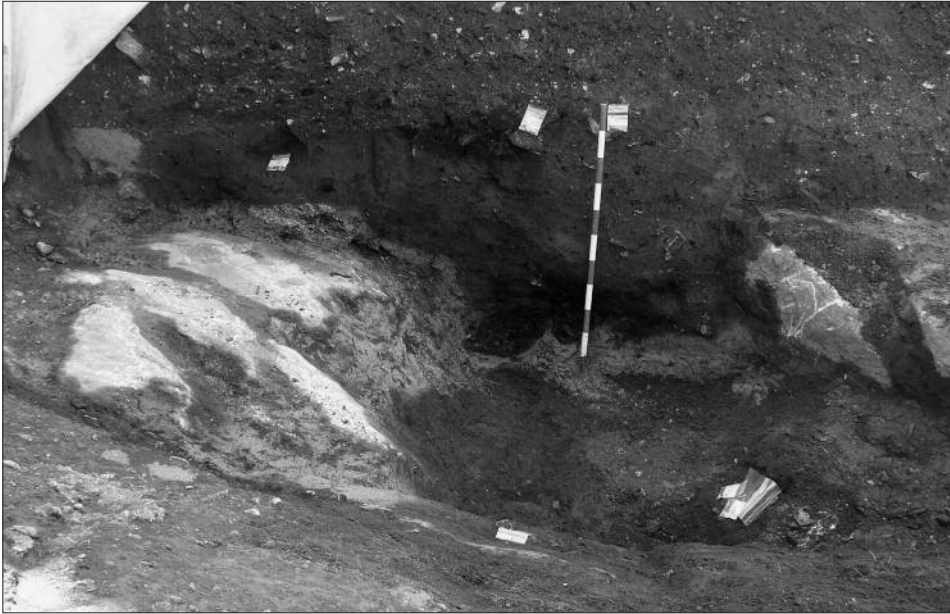


Fig. 36 – Sion, Valère, Terrasse 4, fouilles 2009. Tranchée est-ouest, fosse préhistorique. Dans la coupe, on distingue plusieurs cuvettes charbonneuses dont le fond ne semble pas rubéfié par le feu. Devant le jalon, le fond de la fosse n'a pas été atteint. Vue vers le sud.



Fig. 37 – Sion, Valère, Terrasse 4, fouilles 2009. Tranchée longeant le mur occidental après le dégagement de la maçonnerie jusque sur le rocher. Vue vers le nord-ouest.

SION, district de Sion

MA, MO

Sion, rue de Lausanne et rues latérales St-Théodule et Supersaxo

Coordonnées: CN 1306, env. 593°855/120°085; altitude 510 m.

Surface prospectée: longueur de la tranchée 100 m.

Intervention en septembre 2009 et en février-mars et juin 2010.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Alessandra ANTONINI.

Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA, Sion.

Les travaux effectués à la rue de Lausanne et les ruelles latérales St-Théodule et Supersaxo s'inscrivent dans le projet de rénovation des voiries et des canalisations de la vieille ville. L'intervention archéologique s'est déroulée en de nombreuses étapes et a été strictement limitée aux sondages ouverts pour les besoins des ingénieurs. Elle a porté sur le repérage des édifices et aménagements démolis dès 1841 lors du percement pour la rue de Lausanne, le dernier tronçon de la nouvelle route cantonale. A la hauteur du bâtiment de l'édilité, l'accent a été mis sur le repérage du mur d'enceinte et du fossé. Les observations archéologiques documentées lors de ces travaux viennent ainsi compléter l'étude des places du Midi et des Tanneries (2003-2004), de la rue du Rhône (2004-2005), de la rue des Remparts (2006) et du Grand-Pont (2007-2008).

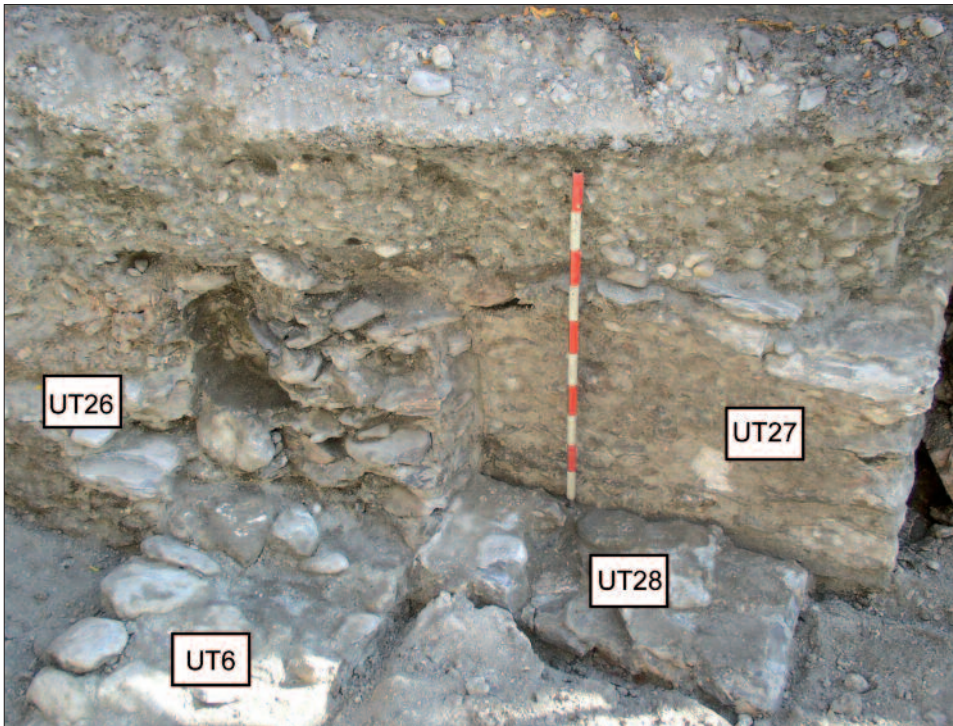


Fig. 38 – Sion, rue de Lausanne, fouilles 2009. Tranchée au nord du Bagdad Café (n° 3), profil sud. Le mur (UT6) sépare les deux caves d'un ancien bâtiment. Le mur de refend (UT26) subdivise la cave orientale. Le piédroit parementé (UT27) pourrait correspondre au soubassement d'un escalier.

Les travaux d'assainissement urbain ont débuté en septembre 2009, par la partie orientale de la rue de Lausanne. Dans la tranchée pour les égouts sont apparus les vestiges de trois bâtiments, dont deux avec des caves remblayées, et les fondations de deux parcelles clôturées. Après la pause hivernale, les travaux ont repris au printemps 2010 dans la partie ouest de la rue. Ensuite les travaux ont été étendus aux deux ruelles latérales de Supersaxo et St-Théodule.



Fig. 39 – Sion, rue de Supersaxo, vue depuis le nord, fouilles 2010. A droite de la tranchée, l'ancienne façade arasée (UT77) conservée sur une longueur de 2 mètres.

Les vestiges mis au jour sous les voiries actuelles appartiennent à différentes thématiques:

- les vestiges des bâtiments et des enclos de jardin figurant sur le plan de la ville de 1813 et démolis entre 1840 et 1841 pour la construction de la rue de Lausanne;
- les vestiges appartenant au système défensif de la ville médiévale;
- les vestiges d'un ancien réseau d'égouts maçonnés, conservés après les travaux de la rue de Lausanne;
- les vestiges de bâtiments appartenant au tissu urbain probablement antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle.

Sous le tronçon oriental de la rue – devant le Bagdad Café (rue de Lausanne n° 3) et la place du baromètre –, les vestiges étaient particulièrement denses. Certains murs sont apparus directement sous le remblai de la chaussée bitumée, d'autres à une profondeur de 1,00 m à 1,50 m. Les murs les plus épais consti-

tuaient les fondations d'anciennes façades arasées au niveau des caves: leur face intérieure était parementée et crépie tandis que la face extérieure était montée contre terre. Sous le tronçon occidental de la rue, des murets de faible épaisseur et des remblais de terre humique attestent de la présence de jardins cloturés. Les quelques lambeaux de sol observés indiquent que le niveau de la rue se situait avant 1840 à peu près à la même altitude qu'aujourd'hui. Dans les ruelles latérales, les vestiges d'anciennes façades mises au jour témoignent d'une rectification de l'alignement latéral au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'enceinte médiévale n'a été repérée qu'au niveau de son fossé renforcé par un mur de contrescarpe qui, à la rue de Lausanne, porte des traces d'une reconstruction, comme déjà constaté à la rue des Remparts. Le mur d'enceinte lui-même, situé près d'un carrefour où le sous-sol a été particulièrement perturbé, a complètement disparu avec ses fondations.

Sous la rue de St-Théodule, plusieurs éléments d'un réseau d'égouts ont été mis en évidence, notamment le canal principal au milieu de la rue et deux embranchements latéraux aménagés sur l'arrière des maisons ayant pignon sur la rue de Conthey. Le fond du canal était constitué de fines dalles juxtaposées, et les parois latérales de murets maçonnés. La couverture (probablement en dalles) n'était pas conservée. Elle devait se situer au même niveau que la rue.

Les vestiges dont l'orientation et l'emplacement ne correspondent pas aux représentations de la ville du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle se résument à quelques éléments ponctuels, sans liaison entre eux et très difficiles à interpréter.

TERA, Alessandra ANTONINI



Fig. 40 – Sion, rue de St-Théodule, fouilles 2010. Ancienne canalisation au fond dallé (UT79) située au milieu de la rue, vue du nord-ouest. Des restes de mortier indiquent l'emplacement des murets latéraux (tracé en traits-tirés).



**VISPERTERMINEN**, district de Viège  
Oberstalden, maison Blatter

**R**

Coordonnées: CNS 1288, 635'130/124'805; altitude: env. 1038 m.

Surface prospectée: env. 85 m<sup>2</sup>.

Intervention du 25 mai au 11 juin 2010.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA, Sion.

Une nouvelle intervention sur le coteau au-dessus du hameau d'Oberstalden a permis de compléter le plan des occupations d'époque romaine de cette agglomération secondaire de moyenne montagne. La fouille a livré les restes d'un bâtiment semi-enterré, implanté dans une forte pente (4,30 m x 2,80 m conservés d'amont en aval). La présence d'une sépulture d'enfant en bas âge, installée dans un des angles de la maison, indique que ce bâtiment servait alors d'habitation. Une offrande constituée d'un petit pot en pierre ollaire (haut. 8,5 cm, diam. 10 cm) façonné dans une roche de couleur gris-bleu, accompagnait le défunt. D'importants dépôts de pente marquent ensuite l'abandon de cette maison. Dans une phase suivante, sans doute toujours à l'époque romaine, le tracé de certains murs est repris pour créer une terrasse aménagée dans la pente. La présence de trois gros trous de poteau suggère l'existence d'une structure légère dans l'angle sud-ouest de cette terrasse, dont la fonction reste indéterminée. Enfin, il faut mentionner la découverte dans les remblais de la plus grande fibule de type Misox connue jusqu'ici en Valais (19 cm).

TERA, Olivier PACCOLAT



Fig. 41 – Visperterminen, Oberstalden, chantier Blatter, fouilles 2010. Fibule en bronze de type Misox avec pied réparé (longueur totale 19 cm). III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.

### **Crédit des illustrations**

Fig. 1 à 8; 13 à 16; 27 à 41: TERA Sàrl, Sion

Fig. 9 à 12, 17 à 19: ORA VS, Martigny

Fig. 20 à 26: ARIA SA, Sion